

LIVRET MÉTHODOLOGIQUE

La PARTICIPATION CITOYENNE DANS NOS VILLAGES, C'EST POSSIBLE !



Comment impliquer les habitants
dans des projets en faveur de l'environnement ?



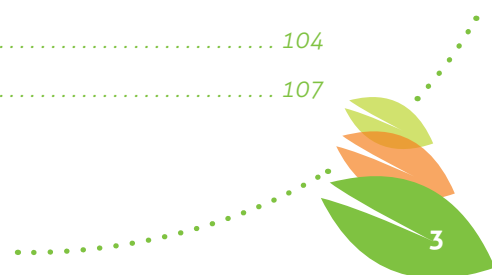
Sommaire



A . NOTRE DÉFINITION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	5
B . CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION menée en RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE	7
Contexte d'émergence du projet	8
Objectifs de l'expérimentation	9
Présentation des acteurs.....	10
<i>Six associations engagées</i>	10
<i>Cinq communes accompagnées</i>	15
<i>Des partenaires méthodologiques et financiers</i>	18
Principaux résultats de l'expérimentation.....	19
<i>Résultats liés à l'environnement</i>	19
<i>Résultats liés à la participation</i>	20
C . MÉTHODOLOGIE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE PETITES COMMUNES	23
Introduction.....	24
Initier un projet environnemental de participation citoyenne.....	24
Aller à la rencontre de la commune	26
Formaliser l'engagement de la collectivité.....	28
Mobiliser des habitants.....	30
Choisir un thème et définir le projet.....	33
Réaliser un diagnostic.....	35
Mettre en action	36
Informer, communiquer et valoriser.....	37

mmmaire

D . Clés de La PARTICIPATION	41
Rôle et posture de l'accompagnateur	42
Implication des habitants	47
Implication des élus	51
Ne pas partir seul	53
Partir d'un enjeu local	55
E . Boîte à OUTILS	57
Outils mobilisables	
Porteur de parole	58
Questionnaire	60
Graphiques d'aide à la décision	62
Métaplan®	66
Carte du village	68
Convention	69
World Café	71
Débat en étoile	73
Actions reproductibles	
Organiser un rallye nature	75
Proposer une « Soupe Party »	77
Créer une exposition sur le village	80
Créer une exposition « Dans mon jardin »	82
Organiser des visites de jardin	84
Tenir un stand lors d'un évènement	86
Rédiger un guide sur les déchets	88
Organiser un Troc'Plantes	90
Réaliser des bacs « Incroyables comestibles »	92
Organiser une conférence	94
Fabriquer un hôtel à insectes	96
Semer une jachère fleurie	98
Créer un sentier pédagogique	100
Réaliser un inventaire IBGN	102
Points de repère pour animer une réunion	104
Autres ressources	107







NOTRE DÉFINITION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'expérimentation, menée en région Centre-Val de Loire entre 2013 et 2015, s'inscrit dans un contexte national de développement des démarches participatives, émanant soit d'obligations légales, soit de volontés politiques. Ce terme de « participation » regroupe alors des formes très diverses et s'inscrit à des niveaux plus ou moins poussés de participation, pouvant aller de la simple information à la co-décision en passant par la consultation et la concertation. Nous avons fait le choix de ne pas présenter une définition générale de la participation, mais plutôt notre vision construite sur les bases de cette expérimentation.

De notre point de vue, la participation citoyenne existe quand l'habitant garde un réel pouvoir de décision et de co-construction à toutes les étapes (définition d'un projet collectif, mise en œuvre...). Il s'agit d'une démarche qui permet d'aller d'une envie individuelle à un intérêt collectif, tout en partageant un processus commun. Cette démarche permet à chacun d'identifier et de valoriser ses compétences et connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Les habitants peuvent ainsi partager et s'enrichir mutuellement, devenir acteurs, prendre confiance en leurs capacités et se sentir utiles au collectif. Ils se s'émancipent dans leur rôle de citoyen.

Collectivement, la démarche permet de créer une dynamique locale, d'agir en faveur de l'environnement, de pérenniser l'implication des habitants. L'échelle idéale pour accueillir cette vision nous semble être celle que l'on vit au quotidien (village rural, quartier, immeuble...). Cette échelle permet de lier intérêts personnels et collectifs, envies de changements concrets et visibles. Elle facilite l'action, favorise la confiance, la proximité et la convivialité entre les participants.

L'accompagnement permet l'acquisition de connaissances, de compétences et d'autonomie, favorisant une habitude de participation citoyenne pérenne sur la commune.

Cette habitude de participation doit s'entendre à deux échelles :

- celle du groupe constitué qui peut perdurer dans le temps,
- celle plus globale où d'autres habitants partagent l'envie de participer et de faire participer à la vie de la commune.

La mise en place de ces outils participatifs peut bénéficier plus largement à tout autre projet de l'accompagnateur et des élus en créant une habitude de travail. L'accompagnateur peut utiliser cette expérience pour faire évoluer sa propre posture dans ses autres missions. Toutefois, cela implique de revoir la méthodologie et la temporalité de ses actions.

À l'inverse, il est également possible pour l'accompagnateur de se servir de ses autres expériences pour nourrir cette démarche participative. Il n'est pas nécessaire de tout réinventer, la transversalité des expériences est importante pour enrichir ses projets.





Contexte de L'expérimentation menée en Région Centre-Val de Loire

Contexte d'émergence du projet

Objectifs de L'expérimentation

Présentation des acteurs

Six associations engagées

Cinq communes accompagnées

Des partenaires méthodologiques et financiers

Principaux résultats de L'expérimentation

Résultats liés à L'environnement

Résultats liés à La participation

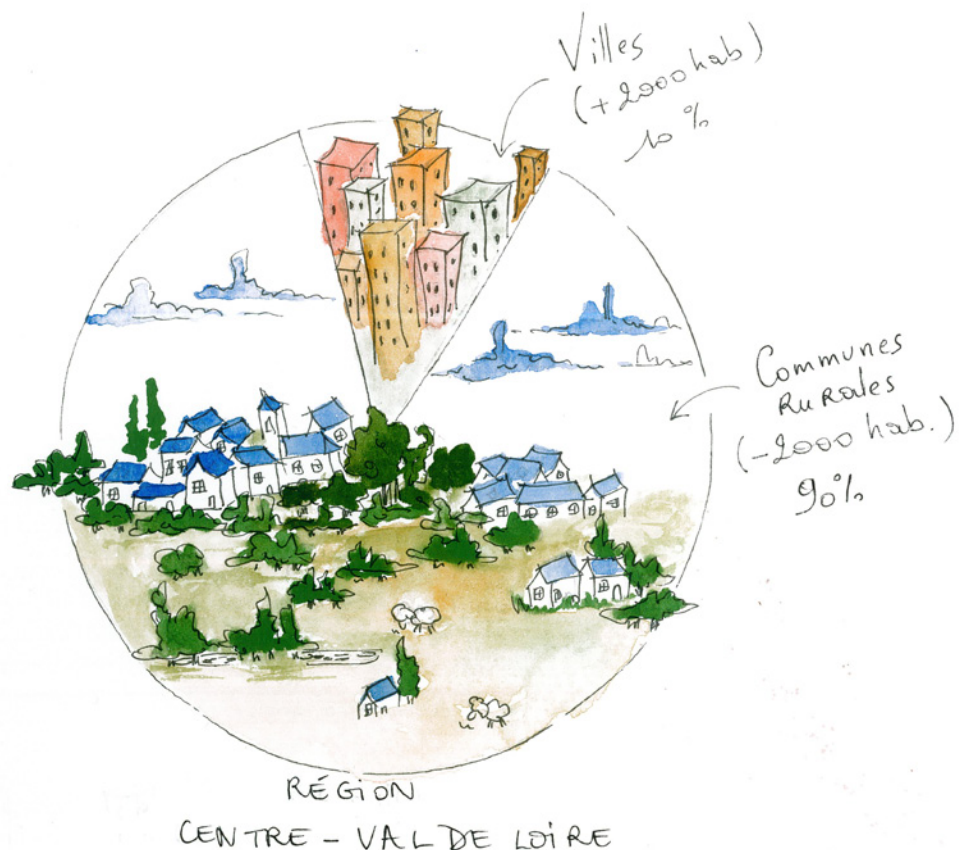


CONTEXTE D'ÉMERGENCE DU PROJET

En France, les communes rurales (moins de 2000 habitants) regroupent près de 25% de la population française. En région Centre-Val de Loire, ce pourcentage monte à plus de 36% de la population régionale, avec près de 90% de communes rurales.

De nombreux acteurs œuvrent pour accompagner les communes dans des démarches de développement durable (agents de collectivités, associations, cabinets de conseil...). Ces démarches se traduisent alors souvent sous la forme d'Agendas 21. En région Centre-Val de Loire, près de 70 démarches sont en cours, dont une quarantaine à l'échelle communale.

L'expérimentation menée entre 2013 et 2015 en région Centre-Val de Loire par le réseau GRAINE Centre s'est donc concentrée sur ces territoires ruraux, puisque moins de 1% d'entre eux se sont dotés d'un Agenda 21, contre près de 12% pour les communes de plus de 2 000 habitants.



- Ce projet innovant est ainsi né :
 - d'un constat : les petites communes rurales ne se retrouvent pas forcément dans ces démarches (coûteuses en temps, moyens humains et financiers),
 - d'une envie : répondre aux spécificités de ces communes, notamment en réunissant les forces vives de ces villages, les habitants, autour de projets concrets, locaux et collectifs.

La démarche a donc été réfléchi et mise en place pour répondre aux réalités des communes de moins de 1500 habitants : peu de moyens, et notamment peu de personnel, mais des élus et des habitants prêts à s'investir pour leur village ! Une proposition d'accompagnement adapté et adaptable, réalisé par des associations locales connaissant déjà le territoire pour y vivre et y travailler au quotidien, a été construite collectivement.

La démarche doit donc, d'une part, impliquer les élus et les habitants et, d'autre part, permettre d'initier un projet environnemental adapté aux envies et problématiques locales. L'objectif est autant de favoriser la participation citoyenne que d'aboutir à des actions en faveur de l'environnement, la réunion de ces deux éléments permettant la pérennité du projet dans le temps, même à l'issue de l'accompagnement.

OBJECTIFS DE L'EXPÉRIMENTATION

Cette expérimentation est née de réflexions menées depuis plusieurs années au sein du réseau GRAINE Centre. Elle a permis de professionnaliser les éducateurs à l'environnement dans l'accompagnement de démarches de développement durable au sein de collectivités.

- Ce projet avait pour objectifs de :
 - Rassembler des habitants et élus afin qu'ils constituent un groupe œuvrant pour l'environnement.
 - Mobiliser et sensibiliser les habitants de petites communes à la préservation de l'environnement tout au long du projet par des méthodes créatives et/ou participatives,
 - Créer des habitudes de travail chez les habitants afin de pouvoir porter des projets dans leur commune sur des questions environnementales,
 - Créer une méthodologie et des outils d'intervention mutualisables et réutilisables.
- Cela s'est traduit tout au long de la démarche :
 - en formant des associations accompagnatrices présentes et impliquées sur le territoire.
 - en expérimentant des postures, méthodes, outils, etc.
 - en accompagnant les petites communes dans la mise en place de projets environnementaux.
 - en partant des envies individuelles des habitants pour aller vers des enjeux collectifs.
 - en impliquant les habitants tout au long du projet.



PRÉSENTATION DES ACTEURS

SIX associations engagées

Le GRAINE Centre

- Ecoparc - Domaine de Villemorant - 41210 Neung-sur-Beuvron
- Tél : 02 54 94 62 80
- www.grainecentre.org
- annuaire.grainecentre.org/?q=node/3026
- info@grainecentre.org



Le GRAINE Centre est le réseau pour l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire. Il œuvre pour la promotion et la dynamisation de l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale. Il réunit sur l'ensemble du territoire régional des animateurs, accompagnateurs, enseignants, techniciens, élus, mais aussi des associations, établissements scolaires, collectivités et entreprises qui ont une mission d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

L'association rassemble ses adhérents autour de valeurs communes : le respect des autres, des générations futures, du vivant et de l'environnement, dans un esprit de tolérance et d'ouverture, mais aussi d'humilité vis-à-vis des autres et de la nature. Les actions du GRAINE Centre visent à favoriser le fait d'être citoyen de la Terre, de prendre ses responsabilités et de tendre vers l'autonomie des personnes. Cela est possible en rendant acteurs, en proposant une démarche citoyenne, en suscitant l'envie de faire ensemble et en interrogeant perpétuellement ses propres pratiques.

Le GRAINE Centre accompagne les porteurs de projets en leur proposant des formations, des outils pédagogiques, des temps d'échanges d'expériences et de rencontres. Il participe aussi à la valorisation de ses membres et de leurs activités. De plus, il porte des projets de tête de réseau en favorisant la mutualisation d'expériences, l'innovation pédagogique et l'émergence de projets comme la co-construction de cette démarche participative. Le réseau régional GRAINE Centre est par ailleurs adhérent et membre du Conseil d'Administration du réseau national d'éducation à l'environnement Ecole et Nature.

Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire

- 60 Rue Walvein - 37000 Tours
- Tél : 02 47 39 37 51
- www.famillesrurales37.org
- annuaire.grainecentre.org/?q=node/18052
- famillesrurales37@gmail.com



La Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire (FDFR37) appartient au Mouvement National Familles Rurales. Elle est à la fois une association familiale, adhérente à l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), et un mouvement d'éducation populaire reconnu nationalement.

Familles Rurales a toujours eu comme cœur de métier les familles et la défense de leurs intérêts, que ce soit au travers des actions de proximité que proposent les associations locales, par son action de défense des consommateurs, ou encore par ses actions auprès des enfants et des jeunes. La FDFR37 accompagne aujourd'hui, sur le département, 20 associations dont 9 qui gèrent des accueils de loisirs.

Le projet de la Fédération se développe en 3 axes :

- Soutenir les associations locales Familles Rurales en Indre-et-Loire,
- Favoriser l'innovation associative au service de l'intérêt général,
- Faire connaître et reconnaître le mouvement Familles Rurales en Indre-et-Loire.

Depuis 2012, la FDFR37 adopte sur l'ensemble de ses actions une démarche écoresponsable, à la fois au sein des services enfance/jeunesse, des associations, mais également auprès des familles, avec lesquelles elle développe un Agenda 21 des Familles, et des collectivités locales. Dans l'optique d'accompagner les familles, pour rendre chacun acteur et responsable de la qualité durable de son lieu de vie, la fédération a choisi de participer à ce projet d'accompagnement des démarches citoyennes.

Loiret Nature Environnement

- 64, route d'Olivet - 45100 Orléans.
- Tél : 02 38 56 69 84
- www.loiret-nature-environnement.org/
- annuaire.grainecentre.org/?q=node/3039
- loiret.natureenvironnement@orange.fr



Créée en 1946 sous le nom des Naturalistes Orléanais, Loiret Nature Environnement est une association qui a pour objet d'étudier et de protéger les milieux naturels, de veiller et de participer activement à la préservation de la faune et de la flore, d'œuvrer dans un souci d'éducation à l'environnement de tous les publics, de participer au débat public auprès des institutions locales, et d'engager toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'homme sur son environnement. LNE est notamment gestionnaire de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin et prend de nombreuses initiatives afin de contribuer à la protection d'espèces emblématiques comme les sternes, le castor et le balbuzard pêcheur.

LNE est affiliée à la fédération régionale FNE Centre-Val de Loire et par ce biais est membre de l'association France Nature Environnement. L'association est également affiliée à plusieurs autres organisations : Réserves Naturelles de France, le GRAINE Centre, ou encore la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

De nombreux adhérents s'investissent dans des activités bénévoles variées : encadrement de visites de sites naturels, prospections naturalistes, chantiers d'entretien, tenue de stands. L'association s'appuie également sur une équipe de 14 salariés lui permettant de répondre à de nombreuses sollicitations en matière d'expertise environnementale, d'éducation à l'environnement, de



découverte de la nature, d'information et d'animation du débat public. L'association a souhaité participer à cette expérimentation pour se professionnaliser dans l'accompagnement de collectivités dans des démarches de développement durable, et plus particulièrement dans la mise en place de démarches participatives dans de petites collectivités.



8 bis, allée des rosignols
37170 Chambray-les-Tours
Tél : 09 77 38 61 75
www.sepant.fr
annuaire.grainecentre.org/?q=node/5712
sepant@wanadoo.fr



La SEPANT est une association loi 1901 qui a comme objectif de préserver en Touraine les milieux naturels et d'agir contre les atteintes à l'environnement.

La SEPANT fait partie du mouvement France Nature Environnement, un regroupement de 3 000 associations. Elle est également elle-même une fédération d'une quinzaine d'associations locales.

Créée en 1966, ses missions portaient alors sur les milieux naturels essentiellement : connaissance, sensibilisation-information, gestion de sites naturels... Progressivement, la SEPANT a développé des compétences et pris des positions sur l'ensemble des thématiques environnementales. L'association est agréée protection de l'environnement et siège à ce titre dans les commissions départementales. Au sein de la SEPANT, des groupes thématiques se réunissent régulièrement pour mener des réflexions et porter des projets sur des thèmes environnementaux (l'eau, les déchets...).

Ainsi, pour atteindre ses objectifs de préservation de l'environnement, la SEPANT met en œuvre différentes actions :

- études (diagnostics écologiques, propositions de protection et de mise en valeur, études environnementales variées...),
- actions d'éducation à l'environnement (conférences, soirées-débats, mise à disposition d'un fonds documentaire, animations en milieu scolaire et périscolaire, sorties découvertes grand public...),
- interventions dans le débat public (participation aux enquêtes publiques, prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques...),
- actions de communication (édition d'un bulletin Touraine Nature, réalisation d'outils de communication tels que des expositions ou des plaquettes...).

Depuis quelques années, la SEPANT développe ses missions de sensibilisation et encourage l'appropriation par les citoyens de projets environnementaux. L'association est ainsi engagée dans des projets de sciences participatives et développe la mobilisation des habitants, notamment dans des démarches comme « Objectif Zéro pesticide ». En participant à ce projet, la SEPANT a souhaité renforcer ses compétences dans ce domaine.

Sologne Nature Environnement

- BP 136 - 41200 Romorantin-Lanthenay
- Tél : 02 54 76 27 18
- www.sologne-nature.org/
- annuaire.grainecentre.org/?q=node/3057
- info@sologne-nature.org

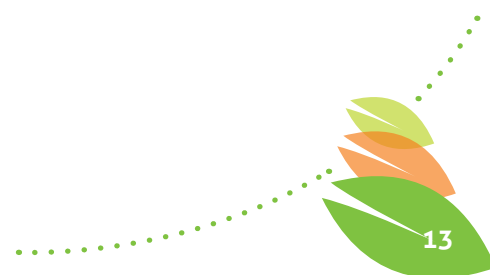


Sologne Nature Environnement est une association qui se consacre à la protection de la nature et à la défense de l'environnement en Sologne (principalement dans le Loir-et-Cher). Elle œuvre pour un développement durable, dans l'intérêt général et pour les générations futures. Dans cet objectif elle échange et acquiert de nouvelles compétences et connaissances via sa participation au réseau d'éducation à l'environnement GRAINE Centre. Affiliée à France Nature Environnement, par l'intermédiaire de sa fédération régionale France Nature Environnement Centre-Val de Loire, elle diffuse et relaie, en Sologne, les prises de position, et porte sur le territoire les missions de la fédération nationale.

Concrètement, ces grandes missions sont de :

- Connaître et faire connaître : par des études et inventaires sur le terrain.
- Initier, éduquer, former : en sensibilisant tous les publics (scolaires, familles...) pour développer des comportements plus respectueux de l'environnement. SNE propose des programmes d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et anime des sorties de découverte des richesses naturelles de Sologne.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel de Sologne : en participant au débat public et en accompagnant les acteurs dans leurs politiques de prise en compte de l'environnement.
- Veiller et intervenir : par son rôle de lanceur d'alerte.

Ce projet d'accompagnement de petites collectivités est à la croisée de plusieurs de ces missions. Accompagner/former des citoyens pour qu'ils puissent agir d'eux-mêmes pour la protection, la mise en valeur de leur environnement et la sensibilisation de leurs concitoyens est novateur et permet une meilleure implication locale et appropriation des enjeux environnementaux.





405 route de Prissé la Charrière
79 360 Villiers-en-Bois
Tél : 05 49 09 64 92
www.ifree.asso.fr
ifree@ifree.asso.fr



L'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement), basé à Villiers-en-Bois (79), est un organisme partenarial associant étroitement la Région Poitou-Charentes, la DREAL, l'Éducation nationale, la DRAAF, la DIRECCTE, l'ADEME et les associations du Poitou-Charentes.

L'institut a pour objet d'être un outil au service des acteurs « relais » (salariés et bénévoles associatifs, élus et techniciens des collectivités locales, enseignants, autres agents des services de l'État et porteurs de projets) dans les domaines de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

Ses missions concernent :

- la consolidation des pratiques d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) : actions de formation professionnelle continue, formations de formateurs ;
- la mise en œuvre du développement durable : accompagnement des démarches, mise en réseau et formation des acteurs ;
- la mise en œuvre des démarches participatives, consultation, concertation, dialogue territorial : mise en réseau et formation des acteurs, animation et accompagnement des démarches ;
- la production de ressources pédagogiques : la collection des Livrets, outils pédagogiques et site Internet ;
- la recherche en éducation à l'environnement : colloque et revue internationale francophones « Éducation Relative à l'Environnement » ;
- l'accompagnement de la transition écologique et solidaire de la société, en particulier la création de liens entre emploi et environnement.



Cinq communes accompagnées

Chédigny (37)

Chédigny est située en Indre-et-Loire (entre Bléré et Loches) et compte 561 habitants. Cette commune est assez emblématique de la Touraine puisque ses jardins et ses espaces publics fleuris en font le seul village de France à être classé « Jardin Remarquable » ! On trouve aujourd'hui dans le village plus de 800 rosiers de plus de 250 variétés différentes, et plus de 2 000 vivaces.



Fiers de leur lieu de vie, quelques habitants se sont réunis en association pour organiser le « Festival des roses de Chédigny », qui accueille des dizaines de milliers d'amateurs de plantes chaque année. Ils organisent également des promenades florales, commentées par des botanistes amateurs tous les mois pendant la belle saison.

D'une manière générale, les habitants du village sont habitués à se retrouver et à organiser des événements de grande ampleur ensemble (festivals, brocantes...). Cependant, ils ont rapidement exprimé lors de l'expérimentation leur volonté de travailler ensemble sur un projet plus pérenne et leur permettant de se retrouver « entre Chédignois ». Le groupe d'habitants, accompagné par la SEPANT et Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire, a ainsi choisi de mettre en œuvre des actions sur le thème du jardin et surtout de la convivialité.



Marcilly-en-Gault (41)

La commune de Marcilly-en-Gault est une commune du Loir-et-Cher, située dans la « Sologne des étangs ». Elle est membre de la Communauté de communes de la « Sologne des rivières » et du Pays de « Grand Sologne ». Cette commune a été accompagnée par l'association Sologne Nature Environnement.

Elle est située à une vingtaine de kilomètres de Romorantin-Lanthenay, ville principale du secteur. C'est une commune rurale, où étangs et forêts forment le paysage. La commune est très bien identifiée pour ses attraits touristiques : maisons typiques, nombreux chemins de randonnée, étang communal, faune et flore remarquables de Sologne.

La population est de 779 habitants. Pré-retraités et retraités représentent un peu moins d'un tiers de la population. Les actifs (plus de 75 % de la population) travaillent essentiellement en dehors de la commune. Marcilly-en-Gault possède une école, de la maternelle au CM2, et un centre de loisirs (géré collectivement avec d'autres communes). Boulangerie, boucherie, épicerie-Tabac-Presses, pizzeria

et quelques petites entreprises forment le tissu économique du village. La vie associative est riche puisque la commune compte 19 associations, soit une association pour 40 habitants. Pour autant, en dehors du milieu associatif, il n'existe pas de réelle habitude de participation et d'implication des habitants.

Mézières-lez-Cléry (45)

Mézières-lez-Cléry est une commune du Loiret, proche d'Orléans, de 800 habitants, répartis sur le territoire en 8 hameaux. Le village est situé en lisière de Sologne et à proximité de la Loire. Il est recouvert en grande partie par la forêt, mais aussi par des champs, des vignes et vergers du Val de Loire. Beaucoup d'habitants du village qui sont en activité travaillent dans l'agglomération orléanaise.



La commune s'est dotée depuis 2013 d'un Agenda 21, élaboré communément avec la ville voisine de Mareau-aux-Prés (1 200 habitants). Des habitants et élus des deux villages se réunissent en 7 groupes de travail thématiques pour mettre en œuvre les actions définies dans l'Agenda 21.

Loiret Nature Environnement accompagne la mise en place de cette démarche de développement durable en animant la dynamique locale et des groupes de travail (groupe biodiversité/eau/déchets et groupe sensibilisation au développement durable et participation citoyenne), et en proposant un soutien technique sur certaines actions.



Monthou-sur-Cher (41)

La commune de Monthou-sur-Cher est située dans le Sud-Est du Loir-et-Cher, en Sologne viticole. Elle est membre de la Communauté de communes « Du Cher à la Loire », et du Pays de la « Vallée du Cher et du Romorantinais ».

La commune est située à 12 kilomètres de Saint-Aignan, première grande ville à proximité. Elle offre un paysage de coteaux de la vallée du Cher (vigne, culture de céréales), des bois, et une rivière : le Cher. Bien qu'il donne son nom à la commune, ce dernier est en réalité assez éloigné du bourg et ne le traverse pas. C'est le Bavet, un affluent du Cher, qui passe dans le village dans le sens Nord-Sud.

Monthou s'est donc construit autour du Bavet. Par conséquent, il existe un patrimoine bâti important composé de 6 moulins qui ne sont plus en activité. La commune bénéficie de sa proximité avec des sites remarquables, tels que les ruines Gallo-romaines de Thésée, et le ZooParc de Beauval.

Sa population est de 991 habitants, dont près d'un quart ont entre 45 et 59 ans. Les trois quarts de la population ont moins de 59 ans, ce qui en fait une population plutôt active.

La commune comporte un bureau de poste, une bibliothèque, une école accueillant les enfants du village et des communes voisines (regroupement pédagogique intercommunal). Le tissu associatif est composé de 19 associations. A ceci, il faut ajouter un tissu économique local dynamique composé d'artisans, d'agriculteurs, d'entreprises et de sociétés de services.

Les habitants ont été accompagnés par Sologne Nature Environnement pour mener un projet sur le Bavet. Ils ont œuvré pour approfondir leurs connaissances, sensibiliser leurs concitoyens et valoriser le patrimoine historique et culturel propre à cette rivière.

Sainte-Catherine-de-Fierbois (37)

Sainte-Catherine-de-Fierbois est une commune d'Indre-et-Loire de 700 habitants, située à proximité de Sainte-Maure-de-Touraine.

Cette commune, chargée d'histoire, reçoit chaque année de nombreux visiteurs (étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, cité johannique...).



Depuis 2013, la commune est engagée dans la démarche « Zéro pesticide », montrant sa volonté de protéger son environnement. Actuellement, le paysage et l'environnement de la commune connaissent de profondes mutations liées au chantier de construction de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux.

Parmi les clubs ou associations de la commune, il existe un forum Développement Durable et Solidaire. Ce regroupement d'habitants bénévoles s'occupe de l'accueil des nouveaux arrivants et engage des réflexions et des actions autour de la vie de la commune ou de l'environnement (organisation d'un forum des associations, de chantiers participatifs...). C'est auprès de ce groupe que la SEPANT et la Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire ont démarré l'accompagnement des habitants dans des démarches liées au développement durable.



Des partenaires méthodologiques et financiers

Cette expérimentation et le livret méthodologique qui en découle n'auraient pu voir le jour et être menés à leur terme sans le soutien méthodologique et financier de nombreux partenaires.

Soutiens méthodologiques

Dans le cadre de ce projet, un partenariat a été mis en place avec l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement). Ce soutien méthodologique porte sur le suivi, l'évaluation de la démarche et la valorisation du projet. Francis Thubé, Directeur de l'Ifrée, a participé aux temps d'échanges et apporté son expertise aux accompagnateurs tout au long du projet.

<http://ifree.asso.fr/>

Un partenariat a également été mis en place avec la SCOP L'Engrenage, coopérative d'éducation populaire, pour la formation des accompagnateurs aux techniques de participation citoyenne. Plusieurs journées de formation ont permis d'acquérir des bases théoriques et techniques et de faire évoluer notre projet.

<http://lengrenage.blogspot.fr/>

Cette action s'est nourrie également des échanges, réflexions et retours d'expériences du groupe « Participation citoyenne » animé par le Réseau Ecole et Nature, réseau national d'éducation à l'environnement.

<http://reseauecleetnature.org/>

Enfin, ce projet émane des assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable organisées par la CREEDD (Convention Cadre pour une éducation à l'environnement dans le cadre du développement durable en région Centre-Val de Loire) et le GRAINE Centre en décembre 2012. Les partenaires membres de la CREEDD ont suivi ce projet et y ont apporté leur regard.

<http://www.grainecentre.org/creedd-centre>

Soutiens financiers

Cette expérimentation et l'édition de ce livret méthodologique ont été rendues possibles grâce au soutien financier de :

- la Région Centre-Val de Loire : www.regioncentre-valdeloire.fr
- l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : www.eau-loire-bretagne.fr
- la DREAL Centre-Val de Loire : www.centre.developpement-durable.gouv.fr
- les communes accompagnées,
- et la Fondation d'entreprise Banque Populaire Val de France :
www.fondation.bpvf.banquepopulaire.fr

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION

RÉSULTATS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Tout au long de la démarche, les habitants ont pu partager leurs connaissances sur l'environnement au sein du groupe, en acquérir de nouvelles et parfois même les transmettre aux autres habitants du village ou à leur entourage.

Les actions mises en place ont, à leur échelle, un impact environnemental positif. Cependant, c'est avant tout la sensibilisation, l'ouverture à de nouvelles pratiques, la découverte des interactions et jeux d'acteurs qui ont été visées dans cette démarche.

En effet, à court terme, les actions réalisées ont permis essentiellement de sensibiliser les participants et acteurs concernés (élus, agents communaux...). Ils ont pu découvrir, s'appropriier les enjeux et s'interroger sur différentes thématiques : l'impact de l'usage des pesticides sur l'environnement et la santé, la diversité biologique des milieux rencontrés, la qualité environnementale d'une rivière, la réduction et le tri des déchets, l'alimentation et le jardinage biologique... A moyen et long terme, cela permet d'induire des questionnements, des remises en question des pratiques et l'appropriation de nouveaux usages, améliorant ainsi les impacts environnementaux.

En fin d'accompagnement, on observe la réappropriation par les habitants de certaines pratiques présentées lors des actions, comme les pratiques de jardinage écologique, la mise en place d'hôtels à insectes dans les jardins, l'entretien de bacs « Incroyables Comestibles »... Cela souligne l'importance du rôle de l'accompagnateur et du groupe, perçus comme des « exemples » à suivre. Au-delà de l'action en elle-même, il faut être vigilant à tout ce qui gravite autour d'un projet (apporter des jus de fruits biologiques et/ou locaux, veiller aux déchets, raisonner la communication papier, rationaliser les déplacements dans le cadre de la démarche...).

Les enjeux environnementaux sont abordés dans le cadre plus global du développement durable, alliant les préoccupations économiques et sociales. On se situe donc parfois à la croisée d'intérêts divergents. La démarche citoyenne permet le dialogue et la conciliation de ces intérêts.

L'accompagnateur peut parfois être confronté à des difficultés de positionnement quand les intérêts de sa structure divergent de ceux du groupe. Il peut également être amené à remettre en question ses propres points de vue.





RÉSULTATS LIÉS À LA PARTICIPATION

La participation est à la fois un élément-clé et un objectif de la démarche expérimentée. Quantifier ou qualifier la participation n'est pas évident.

Les résultats peuvent être évalués en observant :

- La typologie et le nombre de participants (catégories socioprofessionnelles, âges, situations familiales...).
Des actifs (jeunes parents ou parents de « grands » enfants), retraités, jeunes et enfants ont été impliqués sur l'ensemble des communes. Dans chacune des communes, un groupe de 5 à 10 habitants a formé le noyau moteur du projet. Un collectif plus large (jusqu'à une trentaine d'habitants) a pu soutenir ce groupe et s'impliquer concrètement dans la mise en œuvre des actions. Enfin, de nombreux habitants se sont impliqués plus ponctuellement lors des actions proposées et ont pu être sensibilisés. De 10 à plus de 100 personnes ont pu être dénombrées à chacun des événements, en fonction du type d'actions proposées.
- L'évolution du niveau d'engagement individuel des habitants.
Cette évolution s'est traduite dans les discours vis-à-vis du projet (« ce n'est pas si compliqué »), mais également dans leur posture : prendre confiance en leurs capacités, s'accorder du temps pour participer, prendre des responsabilités, avoir envie de traduire cette participation dans d'autres cadres...
- La présence de « nouveaux » participants qui ne sont pas déjà engagés dans d'autres démarches collectives sur leur territoire (association, comité des fêtes...).
- L'acquisition par les habitants d'une habitude de participation : des projets et des actions perdurent de façon autonome après l'accompagnement. Les habitants participent également à d'autres projets et s'approprient des modes de fonctionnement participatifs et démocratiques.
- L'évolution des relations entre les habitants : envie de connaître de nouvelles personnes, être dans la simplicité, dans le contact et l'échange, avoir confiance en l'autre...
- L'acquisition par les habitants de compétences et de connaissances.
Outre les compétences et connaissances liées à l'environnement, les participants ont développé des savoirs, savoir-faire et savoir-être en termes de participation citoyenne : mobiliser ses concitoyens, présenter un projet en Conseil municipal, trouver des partenaires, organiser



un projet collectif, donner sa place à chacun, communiquer sur les actions, faire des choix collectifs et rechercher le consensus, faire confiance...

- La réalisation des actions et du projet, de façon collective.
- La (ré)appropriation d'espaces publics et d'enjeux locaux par les habitants (un lavoir communal, un jardin partagé...).
- L'évolution de la posture des élus.
Ils co-construisent les projets avec les autres habitants, sans considération « hiérarchique », et voient évoluer leurs relations avec leurs concitoyens vers plus de simplicité.
- Une meilleure connaissance par les élus des intérêts, envies et besoins des habitants, permettant un réaménagement d'espaces publics, la mise à disposition de salles...

Parallèlement, les accompagnateurs ont fait évoluer leurs pratiques professionnelles liées à la participation et ont acquis une nouvelle appréciation du territoire et de ses enjeux.



Ces résultats sont ceux qui ont été constatés sur les différentes communes de l'expérimentation suite aux deux ans d'accompagnement. Cette période relativement longue est nécessaire pour amorcer des changements d'habitudes durables (Cf. *Initier un projet environnemental de participation citoyenne* P 24).





MÉTHODOLOGIE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE PETITES COMMUNES

INTRODUCTION

**INITIER UN PROJET ENVIRONNEMENTAL
DE PARTICIPATION CITOYENNE**

ALLER À LA RENCONTRE DE LA COMMUNE

**FORMALISER L'ENGAGEMENT
DE LA COLLECTIVITÉ**

MOBILISER DES HABITANTS

CHOISIR UN THÈME ET DÉFINIR LE PROJET

RÉALISER UN DIAGNOSTIC

METTRE EN ACTION

INFORMER, COMMUNIQUER ET VALORISER



INTRODUCTION

La méthodologie présentée ici est le résultat de l'expérimentation menée régionalement entre 2013 et 2015. Elle est présentée telle qu'elle a été vécue puis analysée. Les étapes ont pu être abordées dans un ordre différent, voire même pour certaines de façon parallèle. Leur durée peut également varier. Cette méthodologie ne peut être qu'une trame pour de nouveaux projets. Elle doit être adaptée au contexte local et au fonctionnement du groupe d'habitants. Il ne s'agit en aucun cas d'une méthodologie absolue et universelle, à chacun de se l'approprier et d'y piocher les éléments utiles.

INITIER UN PROJET ENVIRONNEMENTAL DE PARTICIPATION CITOYENNE

Prendre conscience de nos représentations et connaissances préalables sur la commune

Selon les cas rencontrés, l'accompagnateur a pu être à l'origine de la sollicitation de la commune ou bien être sollicité par celle-ci ou ses habitants pour un accompagnement. Dans ces deux cas, l'accompagnateur part toujours avec ses représentations sur la commune concernée. Ce sont nos premières connaissances, notre base pour développer un futur projet : que sait-on des actions en cours ou envisagées ? Quelles personnes connaît-on ? Que sait-on du niveau actuel de participation des habitants dans la vie communale ?

Ces représentations nous aideront pour nos premières prises de contact avec la commune. Il est important d'en prendre conscience puis, rapidement, de les compléter par quelques recherches ou prises de contact avec le terrain (*Cf. Aller à la rencontre de la commune P26*).

Cette connaissance initiale du territoire, à l'échelle communale ou non, est un atout majeur des associations implantées sur le territoire. Elle permet à l'accompagnateur de mieux se situer dans le projet dès son commencement, d'être plus en phase avec la situation et les attentes locales, et d'apporter sa connaissance du territoire au projet et au groupe.

Poser les bases d'un fonctionnement et d'un projet collectif

L'initiateur du projet peut être un habitant ou un élu. Cependant, très rapidement dans l'accompagnement, il faut qu'élus et habitants soient présents, tout en ayant une égalité de parole. Chacun participe en sa qualité d'habitant avant tout (*Cf. Implication des habitants P47 ; Implication des élus P51*).

La rencontre du Maire est également une étape primordiale. De par sa connaissance du territoire et son lien de proximité avec les habitants, il est un interlocuteur incontournable dans une petite commune. Cette rencontre permet de s'assurer de son aval et donc de son soutien futur au travers d'une contractualisation. Elle donne de la légitimité au projet, à l'accompagnateur et au groupe d'habitants (*Cf. Formaliser l'engagement de la collectivité P28*).

Dès le commencement, il est essentiel d'être clair et transparent sur les objectifs et le rôle de chacun, et de définir ainsi les 2 grands objectifs de l'accompagnement :

- Mettre en place des actions en faveur de l'environnement,
- Permettre et développer la participation des habitants.

Cela permet de garantir :

- Le travail ensemble, entre élus et habitants,
- Que les habitants ne soient pas en attente d'actions réalisées par l'accompagnateur, mais bien acteurs/porteurs des actions à venir.

Identifier les personnes ressources sur la commune

Un accompagnateur de démarche participative ne peut rester seul. Dès le début du projet, il doit trouver des personnes ressources, des soutiens, des relais qui l'aident dans la mobilisation des participants et qui peuvent devenir des membres actifs du groupe. On s'assure ainsi d'une appropriation du projet plus aisée par les habitants. Le projet sera bien le leur et non celui de l'accompagnateur. Sans ces personnes ressources, la mobilisation des habitants et l'appropriation du projet sont très difficiles.

● Qui sont ces personnes ressources ?

Des habitants, des adhérents associatifs, des élus, etc. Ce sont des personnes qui ont le sens du collectif et l'envie de faire évoluer les choses sur la commune. Leur souhait de s'impliquer concrètement en fait souvent des habitants moteurs pour la démarche.

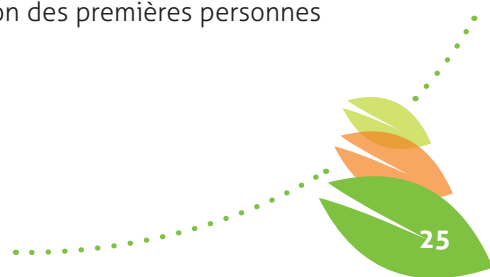
● Comment les trouver ?

- En s'appuyant sur les premières personnes contactées. Elles pourront elles-mêmes être des soutiens ou mener l'accompagnateur vers d'autres soutiens.
- En s'appuyant également sur ses connaissances préalables de la commune (Connaît-on des gens ou associations dans le village ? A quelles occasions peut-on rencontrer des habitants ? Y a-t-il des lieux de rassemblement sur la commune où l'on pourrait partir à la rencontre de nouvelles personnes ?).

Ces premiers relais sont identifiés avant même la première rencontre avec un groupe d'habitants plus large.

Laisser le temps, prendre du temps, sans perdre de temps

Enfin, comme pour tout processus de participation citoyenne, il ne faut pas oublier de « Laisser le temps, prendre du temps, sans perdre de temps ». Cette étape peut être longue (environ 2 mois), mais elle est essentielle à la réussite du projet, notamment pour l'identification des premières personnes motivées et la définition conjointe de la place de chacun.



NOTRE CONSEIL

Pour trouver ces personnes ressources, pensez à vos adhérents qui pourraient habiter cette commune.

Il sera important de leur préciser que ce n'est pas le projet de l'accompagnateur, mais bien le leur et celui de leurs concitoyens.

ALLER À LA RENCONTRE DE LA COMMUNE

(Re)Découvrir la commune

Après les premières rencontres d'élus ou d'habitants, il est essentiel d'approfondir ses connaissances préalables en allant à la rencontre des habitants et à la découverte de la commune. L'objectif est double :

- identifier plus précisément le profil de la commune accompagnée,
- se faire connaître sur le territoire et enclencher un climat de confiance.

Il s'agit ainsi de favoriser la présence de l'accompagnateur sur le territoire pour s'en imprégner, plutôt que de se limiter à une approche abstraite (chiffres, données INSEE, enquêtes socio-économiques...).

On tient compte de ces dernières informations en tant qu'éléments de lecture et de compréhension du contexte local, mais on souhaite s'attacher plus particulièrement à l'entrée environnementale globale. Cette entrée se décompose en deux approches successives, la première étant géographique, la seconde étant sociétale.

- L'approche « géographique » :

L'idée est de définir une « cartographie d'usage » de la commune : identifier les espaces naturels, les cours d'eau, les espaces de vie (centre bourg, école, commerces de proximité...), définir le type de village (« dortoir », étalé, centre bourg dynamique, nombreux hameaux, péri-urbain...).

- L'approche « sociétale » :

L'objectif est de comprendre les interactions et les habitudes de vie collective sur la commune, ce qui implique les élus, les habitants, les acteurs locaux et le tissu associatif. Il s'agit également d'identifier les événements fédérateurs et temps forts sur la commune (festival, brocante...).

On s'attache par ailleurs à comprendre le mode de gouvernance locale (la capacité des habitants à interpeller leurs élus) et les possibilités de dialogue et d'échanges entre les habitants et leurs élus (proximité élus/habitants, fonctionnement du Conseil municipal, émergence de projets, etc.).

Cette (re)découverte de la commune est également l'occasion de rencontrer des habitants, d'identifier des personnes ressources, de faire connaître le projet et de se faire connaître, au hasard des rencontres dans l'espace public, lors d'évènements locaux ou sur les conseils de premiers habitants ou d'élus. C'est une première prise de contact avec les habitants encore « extérieurs » au projet.

S'imprégner des lieux, aller à la rencontre des habitants

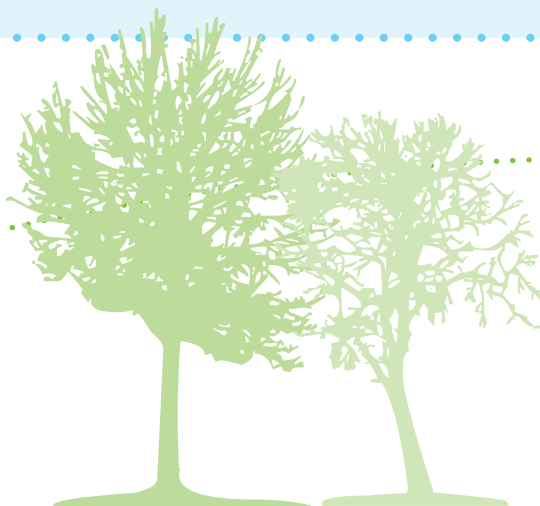
L'idée est de s'imprégner des lieux, d'aller à la rencontre des habitants et de s'appuyer sur les soutiens locaux identifiés (notamment les secrétaires de mairie qui ont une bonne connaissance à la fois antérieure et actuelle de la commune).

Concrètement, il s'agit d'aller sur place, d'emprunter les chemins du quotidien pour s'imprégner des habitudes des habitants, de prendre le temps d'observer.

« Laisser le temps, prendre du temps, sans perdre de temps » trouve ici aussi tout son sens. Cette étape s'éloigne des habitudes de travail et de productivité auxquelles on peut être habitué, mais elle est essentielle pour ne pas proposer un accompagnement « détaché », « extérieur » et non adapté au contexte local. Plusieurs déplacements sur la commune, à différents horaires et dans différents lieux, peuvent être nécessaires. Là aussi, l'accompagnement par un acteur local est une force, car il autorise une présence plus régulière sur la commune.

NOTRE CONSEIL

- Il est intéressant de procéder en deux temps :*
- Une première immersion sensible, où l'accompagnateur se rend seul sur la commune et la découvre ou la redécouvre.*
 - Puis une deuxième visite, en étant accompagné d'un habitant, pour répondre à nos premières interrogations et favoriser les rencontres.*





FORMALISER L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Une fois le projet initié, une rencontre ou un échange est nécessaire entre l'accompagnateur et la municipalité (Conseil municipal ou commission *ad hoc*), en y associant idéalement les habitants déjà impliqués. Cette rencontre permet de présenter le projet initial, ainsi que de définir les rôles et responsabilités de chaque partie.

Définir les rôles de chacun au sein du projet

- Les habitants

Ils sont le cœur de la démarche. Ils définissent le projet, sont à l'initiative des actions, et les mettent en œuvre. Ils sont acteurs de l'ouverture de leur groupe tout au long du projet, par l'accueil et la cooptation et par la diffusion de la démarche aux autres habitants. Différents degrés d'implication sont possibles (Cf. *Mobiliser des habitants P30 ; Implication des habitants P47*).

- Les élus / la municipalité

Ils valident le projet et en facilitent la mise en œuvre par un soutien technique, moral et financier.

Des élus peuvent être présents au sein du groupe, d'une part en tant que relais avec le Conseil municipal, et d'autre part en tant qu'habitants par leur participation aux échanges et aux actions (Cf. *Implication des élus P51*).

- L'accompagnateur

Il est en charge du suivi global du projet, anime ou co-anime les réunions et temps d'échanges, apporte un soutien technique et/ou méthodologique au groupe d'habitants. L'accompagnateur amène également ce groupe vers l'autonomie en vue de la pérennisation du projet (Cf. *Rôle et posture de l'accompagnateur P42*).

Contractualiser pour formaliser l'engagement de la commune et le soutien du Conseil municipal

Une contractualisation est nécessaire entre la structure accompagnatrice et la municipalité sous forme d'une convention. Celle-ci peut être tripartite dans le cas où les habitants sont déjà organisés en association (Cf. *Boîte à outils « Convention » P69*).

Cette convention garantit la légitimité des acteurs et définit leur niveau d'engagement. Elle peut spécifier les moyens matériels, techniques et financiers apportés par chacun. Il est à noter que l'engagement financier de la municipalité est également un indicateur de son implication. Cet engagement est parfois « symbolique » et peut servir à rémunérer la structure accompagnatrice et/ou à financer la mise en œuvre concrète des actions.

Le rappel des rôles de chacun lors de la contractualisation doit protéger le groupe d'habitants d'une éventuelle récupération politique du projet qu'ils portent. Même si ce dernier est soutenu par la municipalité, il reste l'œuvre des habitants. Pour le groupe d'habitants et l'accompagnateur, cette convention apporte une légitimité supplémentaire au projet et à leur implication. Elle facilite donc l'expression du groupe.

Une ou deux réunions en amont du Conseil municipal sont souvent nécessaires avec le Maire, des élus et des habitants, afin de définir ensemble le projet et son fonctionnement. Dans la plupart des cas, l'accompagnateur et/ou les habitants sont ensuite invités à présenter le projet à l'ensemble des élus en Conseil municipal.

Des éléments extérieurs au projet, comme des élections municipales, peuvent ralentir ou reporter cette phase. En parallèle, le groupe peut donc continuer à se retrouver et avancer dans la définition de son projet et le recrutement d'autres habitants.

NOTRE CONSEIL

Un projet trop abstrait est souvent difficile à présenter aux élus pour validation.

La définition préalable de la thématique est par exemple un élément facilitateur pour leur engagement.

Il est alors préférable de présenter le projet au Maire ou à l' élu en charge des questions environnementales et d'attendre que le projet soit plus clairement défini avant une présentation en Conseil municipal.

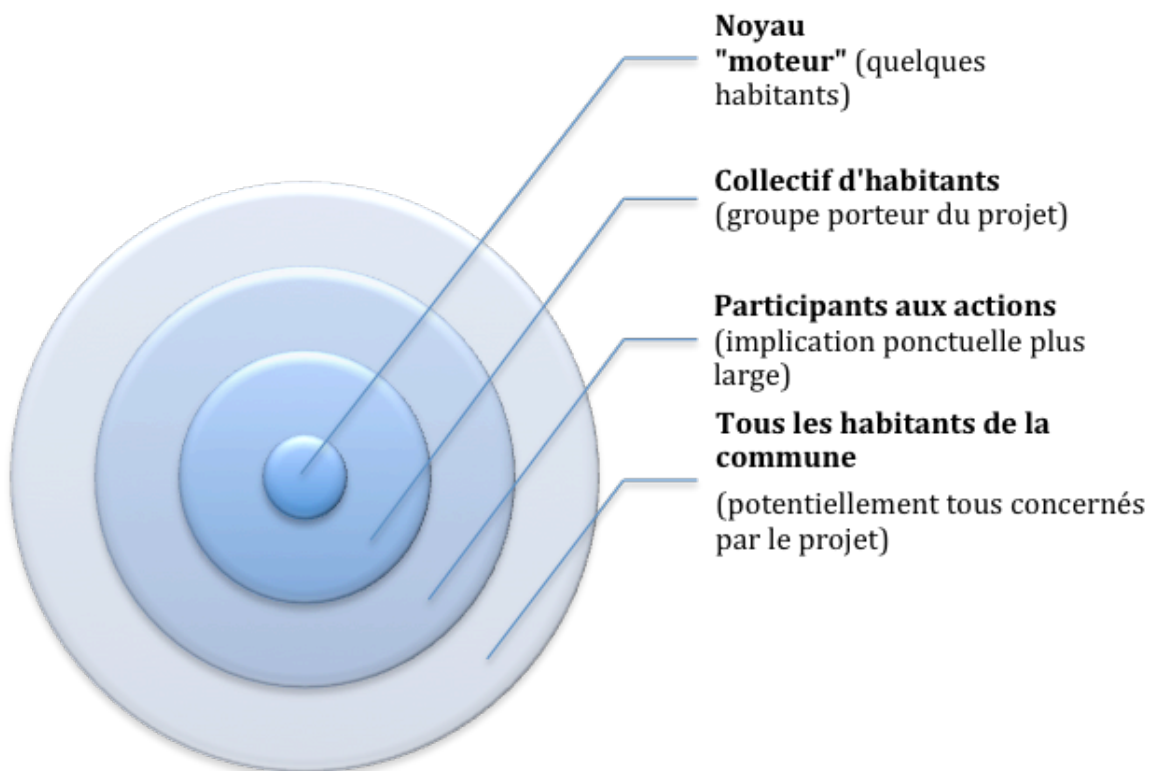


MOBILISER DES HABITANTS

La mobilisation des habitants se fait tout au long du projet. Elle peut démarrer avant la contractualisation avec la commune, en particulier si le projet est à l'initiative d'un groupe d'habitants.

Proposer différents degrés d'implication des habitants

L'implication des habitants varie en fonction de leur motivation, de leur situation personnelle et professionnelle. Elle peut évoluer au cours du projet.



On peut identifier différents niveaux d'implication :

- Les habitants qui portent le projet : ils sont moteurs et garantissent la concrétisation du projet et de ses actions. Ils ont un esprit fédérateur et sont souvent force de proposition.
- Les habitants qui participent aux réunions : ils suivent avec intérêt l'avancée du projet, participent aux rencontres. Ils sont prêts à s'impliquer concrètement dans l'organisation d'évènements ou la réalisation d'actions si on le leur demande, bien qu'ils n'en prennent parfois pas l'initiative.
- Les habitants qui apportent une aide ponctuelle : leur implication n'est pas régulière mais se fait au cas par cas, pour un « coup de main ». Cette implication se fait souvent en fonction de leurs compétences spécifiques ou d'une demande adressée personnellement.
- Les habitants qui participent aux actions organisées : leur implication commence par une participation aux actions ou évènements, mais elle peut évoluer rapidement en une participation plus active.

Initialement, c'est le rôle de l'accompagnateur de repérer les motivations de chacun des habitants rencontrés, de les inviter à rejoindre la dynamique et de les aider à trouver leur place dans le projet. Au fur et à mesure, les habitants mobilisés prennent le relai, invitent leurs voisins, communiquent vers les autres habitants, etc.

La place d'un habitant peut évoluer tout au long du projet, que ce soit ou non vers une implication plus importante. Cet élément est important à rappeler à chacun et rassure les habitants dans leur engagement. Ainsi, ils ne se sentent pas « piégés » dans leur positionnement initial et bénéficient d'un appui bienveillant de la part du groupe.

Créer une mobilisation initiale

Pour mobiliser sur la démarche, il est nécessaire de créer une identité au projet : un nom, un lieu, un thème fédérateur... (Cf. *Informer, communiquer et valoriser P37*).

Concrètement, cette mobilisation peut se traduire par :

- La création d'un événement fédérateur lié à l'identité du projet.
Exemples : l'organisation d'un rallye nature, d'une « Soupe Party »...
- La mise en place d'une action concrète en faveur de l'environnement.
Exemples : le semis de jachères fleuries, la création d'un refuge à insectes ...
- Une enquête ou un « porteur de parole » pour connaître les envies et les représentations des habitants sur l'environnement ou le thème qui aurait déjà été défini.
- Des conférences.
- La participation à des manifestations locales déjà existantes pour rendre le projet visible et mobiliser des habitants.
Exemples : la création d'une exposition sur le village, la présentation du projet lors des vœux du Maire...

(Cf. *Boîte à outils P57*)



Ces actions permettent d'inviter les habitants volontaires à rejoindre le projet, et ainsi d'étoffer le noyau d'habitants constitué essentiellement des personnes ressources identifiées. En parallèle, une communication plus traditionnelle est mise en place via le bulletin municipal, le site internet de la commune ou encore la rédaction d'un petit mot à destination des parents dans le cahier de liaison des écoliers.



Maintenir la mobilisation tout au long du projet

L'implication de chacun étant libre, la mobilisation des habitants tout au long du projet est essentielle au maintien et au développement de la dynamique. Maintenir la mobilisation, c'est avant tout maintenir la convivialité. Les personnes participent et reviennent de rencontre en rencontre si elles trouvent du plaisir et de la simplicité dans leur implication. Quelques éléments facilitateurs sont identifiés :

- Proposer des horaires et des durées de rencontres adaptés aux participants. Pour favoriser l'implication des actifs, la durée de réunion ne doit pas excéder 1h30.
- Proposer un espace d'accueil des enfants pour faciliter la participation des parents (surveillé ou non, avec des activités ludiques).
- Favoriser la convivialité :
 - en effectuant de préférence des rencontres chez l'habitant.
 - en proposant un temps informel autour d'un pot en fin de rencontre.
- Ne pas être trop formel dans l'organisation de la rencontre.
- Adapter la disposition de la salle à la démarche proposée. Elle doit permettre à chacun de voir et entendre les autres participants et d'instaurer l'égalité de parole de tous les participants. Il faut éviter les aménagements qui, de fait, instaurent un rapport hiérarchique entre les participants (une disposition du type « conférence » par exemple).
- Former des sous-groupes dans le cas d'un groupe important (plus de 10 personnes) ou d'un grand nombre de sujets à traiter. En ne sollicitant pas tout le monde sur tous les thèmes, on évite l'essoufflement des participants.

Mobiliser ponctuellement lors d'événements particuliers/conviviaux :

Au-delà de la mobilisation des habitants sur la globalité du projet, certains habitants s'impliquent uniquement lors d'événements ponctuels. Dans ce cas, il est important de les remercier pour leur engagement et de les inviter à rejoindre le groupe s'ils le souhaitent (*Cf. Rôle et posture de l'accompagnateur P42*).

D'autres habitants, spectateurs pour un premier événement, peuvent ensuite proposer un « coup de main » pour le suivant, voire même participer aux réunions. Il est donc important de pouvoir garder le contact avec eux, en prenant leurs coordonnées, en leur donnant les contacts d'une personne référente ou en les invitant à la prochaine rencontre du groupe d'habitants.

NOTRE CONSEIL

Pour toutes les étapes de la mobilisation, il est primordial de s'appuyer sur les habitants pour transmettre les informations et invitations.

Le bouche-à-oreille et la « cooptation » sont les meilleurs moyens d'élargir ce groupe.

CHOISIR UN THÈME ET DÉFINIR LE PROJET

En préambule, il est important de souligner que le thème peut avoir deux places distinctes :

- Soit le thème est mobilisateur et la participation se construit autour de celui-ci,
- Soit le projet initial est la participation en elle-même et le thème vient comme support à celle-ci.

Dans le cas où le groupe d'habitants est demandeur de l'accompagnement, il a souvent un thème ou une problématique à l'esprit, voire déjà des idées d'actions.

Dans d'autres cas, il est nécessaire d'amener le groupe à choisir collectivement un thème.

Ce choix de thème doit être ramené à l'échelle locale. Par exemple, on ne parle pas de « l'eau », mais de « la rivière de ma commune » ou de « la consommation d'eau ».

La notion de thème est vaste. Cela peut être un lieu (le lavoir, l'étang communal...), une problématique locale (la dégradation d'une rivière), un sujet d'intérêt collectif (le jardinage), etc.

Pour choisir ce thème, les étapes suivantes sont mises en œuvre au cours de deux réunions distinctes :

- Lors de la première rencontre, l'objectif est tout d'abord de définir collectivement la notion d'environnement. Le second objectif est de définir le thème, l'objet de travail.

Pour atteindre ces objectifs, il est possible de commencer par un « Métaplan® » (Cf. Métaplan® P 66). La question doit alors permettre de définir la notion d'environnement pour les habitants. Elle peut prendre la forme suivante : « Pour vous l'environnement dans votre commune, qu'est-ce que c'est ? ». De nombreux mots et concepts vont ressortir, l'accompagnateur souligne que l'environnement englobe différents domaines, dont la biodiversité, les déchets, l'approche sociale de ce qui nous entoure, etc.


À partir des idées émises lors de ce Métaplan® et donc des thèmes qui ressortent, on demande aux participants d'indiquer pour chacun les « points forts » et « points faibles », ou « points positifs » et « points négatifs » dans leur commune.

À cette étape, des idées d'actions sont parfois déjà émises par les participants.

Ces derniers sont ensuite invités à se positionner sur deux questions pour chaque thème : « Selon vous, ce thème est-il important pour la commune ? » et « Avez-vous envie

d'agir sur ce thème ? ». Les thèmes sont ensuite classés suivant deux axes : l'importance du thème pour la commune et l'envie d'agir (Cf. Graphiques d'aide à la décision P62). Les thèmes importants et mobilisateurs sont donc identifiés comme prioritaires. L'envie d'agir des habitants, et donc de s'impliquer, est ici essentielle dans la priorisation des thématiques. Le rôle de l'accompagnateur est de guider les habitants dans l'évaluation de





la faisabilité de leur projet et sur leur capacité d'agir. Le thème retenu est ainsi un choix du groupe, rejoignant l'intérêt général. Les thèmes jugés importants pour la commune, mais suscitant moins d'enthousiasme, sont transmis à la municipalité ou pourront être abordés par le groupe dans un second temps. Les autres thèmes ne sont pas définitivement écartés, ils pourront être traités ultérieurement. Comme pour chaque réunion, il est important de bien clôturer les échanges en remerciant chacun, en précisant l'organisation à venir (étapes, dates...) et en proposant un temps convivial avant de se quitter.

- La seconde réunion a pour objectif de définir les actions découlant du thème.

Lors de cette rencontre, de nouvelles personnes pouvant avoir rejoint le groupe, il est important de rappeler ce qui a conduit au thème choisi.

Il est essentiel d'utiliser des techniques d'animation adaptées au contexte, au nombre d'habitants présents, et permettant à tous de s'exprimer afin de faire émerger leurs idées. Un brainstorming peut permettre à chacun de s'exprimer et de récolter une grande diversité d'actions. L'animateur prendra soin de noter toutes les idées sur un paperboard, sans les hiérarchiser. Il rappelle ensuite le contexte du projet, permettant d'évaluer la faisabilité des actions (par exemple : temps, moyens financiers, saisonnalité, compétences communales). Les actions sont alors priorisées selon leur « facilité de mise en œuvre » et « l'envie d'agir » des habitants, puis classées selon ces deux axes (Cf. *Graphiques d'aide à la décision P62*).

Un débat en étoile peut également permettre de lister, puis de prioriser les actions (Cf. *Débat en étoile P73*).

L'ensemble des actions choisies forme le projet. Par exemple, le projet « aménager un espace communal » se compose d'actions telles que « la création d'une prairie fleurie » ou « l'installation d'un refuge à insectes ».

Il est possible d'enrichir les échanges par des exemples d'actions ayant été menées ailleurs. Cependant, ces éléments n'arrivent qu'après un premier recueil des idées des habitants.

Le choix du thème permet une communication et une identification du projet plus faciles, cette étape est donc essentielle pour développer la communication et la mobilisation des habitants (Cf. *Informé, communiquer et valoriser P37*).

NOTRE CONSEIL

Le choix du thème est souvent l'occasion de la première rencontre des habitants intéressés par le projet. Dès cette étape, il est donc incontournable de s'attacher à la convivialité.

Par exemple, on peut proposer, lors de l'accueil des participants, que chacun se positionne sur une carte du village

(Cf. Carte du village P68).

Cela permet de « briser la glace » et d'engager les échanges.

Réaliser un diagnostic

La réalisation d'un diagnostic permet de définir une vision partagée, la plus fine possible, du territoire et/ou du thème. Ce diagnostic peut servir à définir, réorienter ou préciser des actions.

Quatre types de diagnostics sont identifiés :

- **Diagnostic monographique** : il est réalisé en tout début de projet par l'accompagnateur et porte sur les données du territoire (nombre d'habitants, écoles, type d'habitats, éléments statistiques, habitudes de participation...) (Cf. *Aller à la rencontre de la commune P26*).
- **Diagnostic expérientiel général** : il se base sur l'expertise d'usage des habitants. Il a lieu lors de la réunion de choix du thème et permet de dégager les forces et faiblesses de la commune sur les différentes thématiques environnementales (Cf. *Choisir un thème et définir le projet P33*).
- **Diagnostic expérientiel thématique** : il porte sur le sujet retenu par les habitants. Il permet d'approfondir la connaissance du groupe à l'échelle du territoire et d'associer plus largement les autres habitants. Ils partagent ainsi leur expertise d'usage sur : leurs habitudes liées au thème, leurs compétences ou les manques identifiés... Il est réalisé par ou avec les habitants. Il peut, par exemple, prendre la forme d'un questionnaire distribué de la main à la main, déposé dans les boîtes aux lettres, chez les commerçants... Ce questionnaire mentionne le contexte, un interlocuteur, la date de la prochaine réunion et propose aux habitants de laisser leurs coordonnées. Son exploitation fait l'objet d'un dépouillement collectif et d'un retour vers leurs concitoyens (Cf. *Questionnaire P60*).
- **Diagnostic technique thématique** : il permet de récolter des données factuelles, quantitatives, scientifiques... sur le sujet choisi par les habitants. Il peut être réalisé avec les habitants ou même directement par eux. C'est un moment d'acquisition de connaissances et de compétences qui appuie la légitimité du groupe. Par exemple, les habitants peuvent réaliser un inventaire ornithologique, relever des consommations d'eau, faire des recherches bibliographiques ou webographiques, prendre contact avec des « experts » (Services de l'Etat, associations...), etc. Il ne faut pas oublier de valoriser les connaissances et compétences présentes au sein du groupe.

NOTRE CONSEIL

Il n'est pas nécessaire de trop formaliser cette étape de diagnostic, ni même de la nommer en tant que telle.

Elle pourrait être perçue comme contraignante ou lourde à mener.

Les quatre formes de diagnostic ne sont pas toujours nécessaires ou seront abordées à différentes étapes du projet.

Dans un premier temps, l'expertise d'usage est souvent très enrichissante et permet de valoriser les apports de chacun.

Des approches plus techniques peuvent arriver dans un second temps.

METTRE EN ACTION

Une fois les actions choisies, il s'agit de les mettre en œuvre. On entre dans la phase concrète du projet. Elle permet de mobiliser de nouveaux habitants (Cf. *Mobiliser des habitants P30*), mais aussi des partenaires éventuels (services municipaux, associations locales...). Une mise en action rapide et continue est primordiale dans la démarche proposée, dès les phases de mobilisation initiale et de diagnostic, et jusqu'à la réalisation concrète du projet en lui-même. La mise en œuvre des actions nécessite de :

- définir préalablement des étapes¹,
- identifier ses connaissances initiales et celles à acquérir,
- définir le rôle de chacun et se répartir les tâches,
- construire l'échéancier,
- organiser la communication pour mobiliser sur l'action (Cf. *Informer, communiquer et valoriser P37*).

Le rôle de l'accompagnateur² est alors d'aider les habitants à définir et organiser leurs actions. Concrètement, il va les aider à prendre en main leur projet en les questionnant, en valorisant leurs compétences et en les guidant si besoin vers des sources d'informations complémentaires (personnes ressources, vidéos, ouvrages...) (Cf. *Rôle et posture de l'accompagnateur P42*).

La répartition des tâches permet également à l'accompagnateur de passer progressivement le relai aux habitants dans l'animation des actions, puis dans celle du projet dans sa globalité. Cette phase concrétise donc l'idée d'une démarche apprenante par le travail collectif, l'identification de ses propres connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'actions nécessite parfois des financements. Cette question doit se poser dès le début de la réflexion sur les actions, afin de ne pas empêcher leur réalisation alors que l'organisation est presque achevée. La commune peut être sollicitée, notamment lors du conventionnement. Une participation financière peut également être proposée aux habitants. Ce deuxième cas a pu être expérimenté sur une commune où, lors d'un repas offert par les habitants, chacun était invité à déposer dans une boîte la somme qu'il souhaitait afin de financer les actions suivantes. Des soutiens techniques peuvent également se substituer à des soutiens financiers, notamment pour des services (impression de panneaux d'exposition) ou des prêts de matériel par la commune ou par des entreprises locales. D'autres modalités de financement peuvent être envisagées, pour des projets de plus grande envergure par exemple.

NOTRE CONSEIL

La mise en action rapide est essentielle pour la mobilisation des habitants. Elle peut intervenir avant même la définition du « plan d'action », par l'organisation d'évènements de mobilisation (rallye nature, soupe participative...) ou la réalisation de diagnostics de terrain (inventaire de biodiversité, lecture de paysage...).

¹ Exemples d'étapes pour l'installation d'un hôtel à insectes : trouver des matériaux, rechercher des plans de construction, définir le lieu d'installation, etc.

² Exemples de missions de l'accompagnateur : questionner un habitant « bricoleur » ou un artisan menuisier sur la faisabilité de l'hôtel à insectes et sur le matériel qu'il pourrait mettre à disposition, diffuser une vidéo sur la construction d'un refuge, mettre à disposition des habitants un guide naturaliste sur les insectes...

INFORMER, COMMUNIQUER ET VALORISER

La communication s'adapte à chacun des publics-cibles, aussi bien en termes de contenus que d'outils utilisés. Dans cette démarche, au moins quatre « cibles » de communication ont été recensées.

Communication interne

La communication interne concerne les échanges au sein du groupe de participants et entre l'accompagnateur et ce même groupe.

Il est nécessaire d'adapter les moyens de communication aux habitudes et disponibilités des participants. Certains préfèrent échanger par internet, téléphone ou en direct. Il ne faut donc pas hésiter à demander leur préférence.

La taille des projets accompagnés (petites communes et petits groupes) rend possibles un contact direct et une approche personnalisée pour une meilleure communication.

Il est important de privilégier une communication dynamique et rythmée, sans tomber dans le « trop » de communication. Il s'agit de rester simple et proche des participants dans le ton employé, et de ne pas hésiter à diffuser régulièrement des informations pertinentes.

Il est essentiel qu'un participant qui ne vient pas à tous les temps d'échange soit toujours dans la boucle d'information afin qu'il ne se sente pas exclu.

La convivialité, la bienveillance et la confiance qui se créent dans le groupe favorisent une bonne communication, même informelle. Elles encouragent aussi des échanges autonomes entre les participants.

Communication vers le Conseil municipal

Dans le cas où un élu est dans le groupe d'habitants, il peut être la personne-relai qui informe le Conseil municipal des avancées du projet. Ce rôle ne lui est pas pour autant assigné obligatoirement, il faut donc s'assurer de son accord préalable. En l'absence d'élus, les habitants et/ou l'accompagnateur peuvent faire le lien avec le Conseil municipal.

Cette communication consiste avant tout à informer les élus sur ce qui se fait, les tenir au courant des étapes, avancées et actions prévues. Elle permet aussi de collecter certaines informations disponibles en mairie et de s'assurer de l'aide de la municipalité en cas de besoin (emprunter du matériel, demander l'autorisation d'occuper l'espace public, solliciter un soutien technique ou logistique...). Au-delà de ces éléments, elle permet au groupe de se sentir légitime dans les actions menées, en ayant le soutien du Conseil municipal, et donne une autre force au projet en s'assurant que celui-ci est cohérent avec les autres actions communales.

Un bilan peut être fait par les habitants auprès du Conseil municipal lors d'étapes importantes ou en fin de projet. Il est essentiel que les habitants soient acteurs de cette communication, pour ne pas les déposséder de leur projet.

L'organisation de cette communication et la sollicitation de divers soutiens découlent de la convention signée en début de démarche (Cf. *Formaliser l'engagement de la collectivité P28*). Elle permet un bon déroulement du projet et rassure les habitants quant à la légitimité des actions entreprises.





Communication vers l'ensemble des habitants de la commune

Cette communication a pour objectif de mobiliser les habitants, les inciter à rejoindre le groupe ou les inviter à participer ponctuellement à des actions. Elle permet de valoriser ce qui est fait.

Le bulletin municipal est un outil-clé à utiliser. Idéalement, l'article est rédigé par les habitants eux-mêmes, il est illustré par des photos des actions menées et donne les contacts nécessaires pour rejoindre le groupe.

Il peut également être intéressant d'utiliser d'autres outils, et notamment ceux habituellement disponibles sur la commune ou dont les habitants ont envie de se saisir :

- Facebook et site internet,
- affiches et flyers, notamment auprès des commerçants et sur le panneau municipal,
- cahier de liaison des enfants à l'école,
- etc.

Les meilleurs outils connus à ce jour dans les petites communes restent le bouche-à-oreille et les informations données de la main à la main.

Les moyens de communication peuvent prendre des formes diverses et variées, voire même originales. C'est ce qui a été fait à Chédigny pour communiquer sur l'utilisation d'un arrosoir collectif :



La mobilisation et l'appropriation du principe de participation peuvent aussi être accompagnées de façon progressive. C'est par exemple ce qu'a cherché à mettre en place le groupe d'habitants de Chédigny, impliqué dans le projet des « Incroyables Comestibles ». En effet, lorsque les bacs de plantation ont été installés dans le bourg, l'une des Chédignaises du groupe allait arroser régulièrement les plants.

« Et puis un jour je me suis dit qu'en fait il ne fallait pas, si on voulait que les gens s'impliquent il fallait qu'ils sentent qu'on a besoin d'eux. » (Françoise L.)

Le groupe a donc décidé de ne plus arroser aussi souvent que nécessaire, quitte à ce que certains plants se dessèchent. Mais comment faire pour que chacun se sente un peu responsable, « s'autorise » à contribuer à cette idée collective ? Le groupe a trouvé la réponse : installer un arrosoir au pied des bacs d'Incroyables Comestibles.

« On écrira sur l'arrosoir : « j'habite Chédigny » et on indiquera qu'il y a un point d'eau juste à côté, au niveau de la mairie. Peut-être qu'au début, il faudra que l'arrosoir soit déjà rempli, les gens s'autonomiseront au fur et à mesure. » (Françoise L.)

Communication vers l'extérieur

Pour donner envie à d'autres de reproduire de tels projets et pour valoriser les actions menées, certains outils ont une portée plus globale, tout en étant également visibles par les habitants de la commune eux-mêmes. Il s'agit dans ce cadre essentiellement de valorisation.

Ainsi, des communiqués de presse peuvent être diffusés auprès de différents médias.

Les réseaux des accompagnateurs et de leurs partenaires peuvent servir de relais de l'information, voire même leur donner envie de reproduire l'initiative à leur échelle (dans une autre région par exemple).

Il est aussi possible, lorsque plusieurs accompagnements sont menés en parallèle, de réaliser des articles croisés pour informer les communes et habitants des autres projets, susciter leur curiosité, enrichir le champ des possibles et valoriser leur engagement.



Notre Conseil

Bouche-à-oreille et informations données de la main à la main, simplicité et proximité, ces éléments sont les clés d'une communication communale réussie.

La communication, au-delà de la transmission d'informations ou de la mobilisation, est essentielle pour valoriser les habitants dans la démarche menée.





CLÉS DE LA PARTICIPATION

**RÔLE ET POSTURE
DE L'ACCOMPAGNATEUR**

IMPLICATION DES HABITANTS

IMPLICATION DES ÉLUS

Ne pas PARTIR SEUL

PARTIR D'UN ENJEU LOCAL





RÔLE ET POSTURE DE L'ACCOMPAGNATEUR



Posture de l'accompagnateur

Être accompagnateur, c'est être meneur, animateur, coach...

Le rôle de l'accompagnateur est multiple et évolue tout au long du projet. Souvent très présent au début, il prend de plus en plus de distance pour permettre la prise d'autonomie du groupe. Ainsi, il peut être amené à préparer les réunions, les animer, faire les comptes-rendus, animer la dynamique de groupe en assurant la communication interne, apporter une aide méthodologique ou technique...

L'idée est de passer petit à petit du rôle de meneur à celui d'animateur, de co-animateur puis d'accompagnateur (« coach »). Au fur et à mesure, l'animateur prend de la distance et attend d'être sollicité par le groupe qui devient autonome...

Être accompagnateur, ce n'est pas « faire à la place de », mais accompagner vers l'autonomie

Il faut être clair dès le départ : l'accompagnateur n'a pas pour objectif de « faire à la place de ». Cependant, il peut jouer le rôle de meneur en début de projet pour impulser la démarche et être force de propositions. L'accompagnateur a un pied dans le groupe et un pied en dehors. D'un point de vue méthodologique, le rôle de l'accompagnateur peut se fixer naturellement avec le groupe d'habitants. Petit à petit les tâches se partagent. Une fois rassuré (dynamique lancée, groupe agrandi), le groupe gagne en autonomie. Au fur et à mesure de cette autonomisation, l'accompagnateur passe du rôle d'animateur à un rôle plus effacé, un rôle de transmission et de relance. Dans certains cas, l'accompagnateur peut organiser un événement à la place d'habitants en tout début de projet afin de créer une mobilisation, mais ceci se limite au cas où un groupe d'habitants n'a pu être constitué et que d'autres solutions n'ont pu aboutir (invitations à rejoindre le groupe, rencontres directes d'habitants...). Cela doit rester une exception dans la démarche et être clairement exprimé auprès des participants : ce sont eux qui organiseront les prochaines rencontres.



Rôle de l'accompagnateur

Définir les rôles de chacun

Le rôle de l'accompagnateur doit être posé clairement dès le début du projet. Ce projet est présenté comme étant celui des habitants et non celui de l'accompagnateur. Il est également nécessaire de bien préciser qu'il ne s'agit pas d'un projet « clef en main » et que ce sont les habitants qui doivent en définir le cadre. L'accompagnement est surtout un accompagnement pédagogique, il se concentre davantage sur la forme que sur le fond. Ces éléments peuvent être rappelés en début de rencontre. Il est important qu'élus et habitants se les approprient.

Acquérir une légitimité

Afin que l'accompagnateur soit légitime, notamment vis-à-vis des élus, il est nécessaire qu'il y ait une demande des habitants d'être accompagnés (même si le contact initial a été pris par un élu). Cette volonté pourra ensuite être formalisée par un conventionnement avec la commune, reconnaissant officiellement le rôle de l'accompagnateur.

Être accompagnateur, ce n'est pas être un expert de l'environnement ou un militant

L'accompagnateur a conscience que les habitants attendent souvent de lui une expertise, qu'elle soit méthodologique ou environnementale, alors que les élus vont plus attendre des apports sur la pédagogie et avoir une crainte quant à une position militante environnementale. Les rôles de chacun peuvent alors être rappelés : l'association quitte ici son rôle militant pour endosser un rôle d'accompagnateur.

Privilégier le lien direct

Le rapport humain est essentiel : aller à la rencontre des habitants, participer aux événements de la commune, aller au-devant des habitants. Il ne faut pas avoir l'impression de déranger ! Ce lien est important pour permettre une plus grande convivialité, une plus grande implication, une meilleure valorisation de chacun et une meilleure communication. L'accompagnateur passe d'une position « personne extérieure à la commune » à celle d'« accompagnateur impliqué dans le projet ».

Être impliqué dans le projet

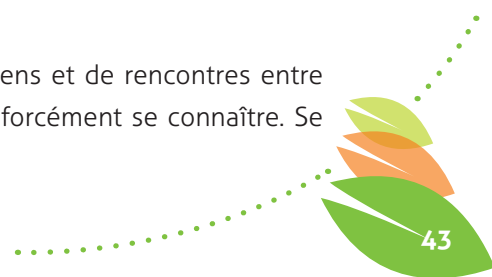
Il est important que l'accompagnateur s'immerge dans la vie locale, vive la commune, et ne soit pas juste un « animateur extérieur ». Il peut envoyer de petites infos régulièrement, passer voir les habitants et les évolutions du projet, etc. L'apport de l'accompagnateur local est sa présence sur le territoire et sa place d'acteur local, il n'est pas détaché, mais impliqué dans le projet.


Trouver des personnes ressources, des soutiens, des relais

Dès le début du projet, il est important d'identifier des personnes ressources dans la commune. Ces soutiens sont des habitants qui croient en l'intérêt du projet et dans l'approche participative et qui ont envie d'agir pour leur commune. C'est avec ces personnes que le projet débute et que la mobilisation des premiers habitants est possible. Ils font partie de la commune, ils ont donc une légitimité importante pour la mobilisation de leurs concitoyens. Au contraire, cette légitimité peut manquer à l'accompagnateur en tout début de projet, quand les rôles n'ont pas encore été bien définis ou que la convention n'est pas signée.

Permettre et favoriser les rencontres et échanges

Au début de la démarche, l'accompagnateur favorise la création de liens et de rencontres entre les habitants. En effet, les gens se côtoient dans leur commune sans forcément se connaître. Se





rassembler sur un projet commun permet donc de créer des liens plus importants, ce qui est primordial pour que la démarche se construise et perdure. Tout au long du projet, de nouvelles personnes sont amenées à s'impliquer. La souplesse vis-à-vis de l'accueil et du départ des habitants dans le groupe garantit à chacun de pouvoir participer suivant ses possibilités et ses envies.

Rassurer et apporter son soutien

Parmi ses missions, l'accompagnateur doit également rassurer le groupe et l'accompagner dans ses recherches d'informations. Il a un équilibre à trouver entre sa place « d'expert » et le fait de guider le groupe d'habitants vers l'autonomie dans la recherche d'informations. On peut donner des outils et des pistes, sans répondre à une « commande » d'informations ou d'animations. Les habitants savent qu'ils ne sont pas seuls, ils sont les porteurs de leur projet, mais sont soutenus.

Faire prendre conscience aux habitants de leur expertise d'usage et compétences personnelles

L'accompagnateur peut donner une impression de « caution » méthodologique, scientifique ou technique, de « légitimité » au groupe d'habitants dans la production de savoirs ou d'analyses. Pour l'implication de tous et la pérennisation du projet, il ne faut pas s'arrêter à ces apports extérieurs. L'accompagnateur aide donc le groupe à prendre conscience de ce que chacun apporte ou peut apporter au groupe (expertise d'usage, compétences personnelles...).

Apporter un regard extérieur

Même en instaurant une proximité avec le groupe, il offre un regard extérieur sur le projet et son intégration dans le territoire. Il voit la commune avec plus de recul. Il rattache le projet à la réalité, aux opportunités et contraintes du territoire.

Proposer une animation de réunion simple et conviviale

Afin de favoriser la convivialité et une appropriation plus aisée du projet, on choisit le plus souvent d'être « simple » dans l'animation des réunions. Elles sont tournées autour d'échanges, de discussions. Il n'est pas forcément nécessaire d'être formel avec des objectifs et un ordre du jour à respecter strictement. L'accompagnateur pourra par exemple proposer l'objectif de la réunion, le faire valider, aider à la prise de parole et synthétiser les résultats des échanges. Les techniques d'animation participative de réunion (World café, débat en étoile... (Cf. Boîte à outils P57) sont



donc à utiliser quand elles sont nécessaires et qu'elles enrichissent les échanges, sans pour autant les généraliser et remplacer les discussions moins formelles.

Permettre la participation de tous dans le groupe

L'accompagnateur pose des « règles » pour garantir l'écoute et la participation de tous dans le groupe. Il est attentif à ce que chacun puisse s'exprimer et préserve ainsi les individualités. Il facilite la prise de parole avec des techniques d'animation adaptées. Il peut, par exemple, varier les modalités d'expressions entre écrit et oral, proposer des « règles » de prise de parole ou de validation des décisions... Grâce à son regard « extérieur » et bienveillant sur le groupe, il préserve la place de chacun. Il s'assure également de ce climat de bienveillance entre les membres du groupe, notamment en rappelant que toutes les idées sont bonnes à partager.

S'adapter au groupe et aux individus et réadapter le projet selon les besoins et envies

En fonction de la taille du groupe et de sa constitution, de la motivation et l'implication de chacun, l'accompagnateur s'adapte. Il faut par exemple choisir la méthode de communication adaptée (mail, téléphone...), adapter le rythme et la forme des sollicitations (fréquence des relances, suivis des missions...). De même, il tient informé, prend des nouvelles, fait confiance aux personnes moins engagées ou qui ont pris à un moment du recul. Le contact humain est indispensable et l'accompagnateur doit être présent sur le terrain, afin d'être à l'écoute et de créer une relation de confiance avec les habitants.

Être à l'écoute des besoins et envies du groupe permet de se réadapter en cours de projet, et donc de maintenir la motivation du groupe.

Définir les objectifs à atteindre et être « garant » de la faisabilité du projet

L'accompagnateur garde à l'esprit les objectifs généraux de son accompagnement : diminuer l'impact environnemental et développer la participation citoyenne. Il cherche par exemple une prise de conscience environnementale et/ou travaille à établir une participation citoyenne plus large si ces éléments ne sont pas prioritaires au départ pour le groupe. Les objectifs d'éducation populaire (renforcement du vivre ensemble, appropriation de connaissances et de modes d'apprentissage...) sont souvent les premiers abordés par les habitants. Ceux en rapport avec l'environnement arrivent dans un second temps. L'accompagnateur est alors attentif à ce deuxième objectif et incite petit à petit le groupe à se saisir de ces questions en fonction des opportunités.

L'accompagnateur définit également avec les habitants des objectifs pour le groupe et le projet. Ils se concrétisent le plus souvent en termes d'actions à mener. L'accompagnateur est garant de la faisabilité du projet, il doit donc être vigilant à ce qu'il soit réalisable (temps nécessaire, moyens humains mobilisables, portage du projet par les habitants...), que les objectifs soient clairs, souples et accessibles, sans être trop contraignants. Il y parvient en gardant un regard « extérieur », en questionnant les habitants sur leurs envies et les moyens envisagés, en mettant à disposition des ressources...





Valoriser les petites et grandes réussites

Être garant des objectifs signifie aussi être conscient qu'il faut du temps pour les atteindre. La non-atteinte des objectifs à court terme pourrait être vécue comme un « échec » par les habitants. De même, les objectifs sont souvent multiples et tous ne sont pas atteints aussi rapidement. Célébrer les petites victoires (missions réalisées en autonomie, nouvelles personnes à rejoindre le groupe, rencontre avec le Maire...) permet donc d'alimenter la motivation du groupe et de dédramatiser la non-atteinte immédiate d'objectifs à long terme. Il faut accepter de ne pas être tout le temps et tout de suite dans l'atteinte absolue des objectifs. Les petites réussites sont nombreuses, il faut donc s'autoriser à les apprécier et les valoriser !

Encourager la pérennité du projet

Il est nécessaire d'avoir à l'esprit tout au long de l'accompagnement la finalité de celui-ci : rendre le groupe autonome pour permettre sa pérennité après le départ de l'accompagnateur. Il faut donc envisager la suite du projet en identifiant les personnes-relais et en s'assurant du maintien de la motivation et de l'envie de faire. Que le groupe reste ouvert à tous permet que la démarche ne s'essouffle pas.

Garantir la convivialité

L'accompagnateur, en restant dans la simplicité, est le premier garant de la convivialité. Ce projet et ces moments d'échanges et de co-construction doivent être agréables. Quelques exemples : aborder les points plus techniques sur le terrain pour les rendre plus accessibles, terminer les rencontres autour d'un verre de l'amitié... Les habitants participent, sur leurs temps de loisirs, quand les moments partagés sont agréables, conviviaux. L'accompagnateur donne également envie aux habitants de s'impliquer en montrant lui-même sa satisfaction à les accompagner.

Encourager la cohérence environnementale du projet

Il est lui-même en cohérence avec le projet et incite les participants à faire de même. Par exemple, il peut les aider à faire évoluer les événements en éco-événements au travers des questions d'approvisionnement local...

Prendre régulièrement du recul sur son accompagnement

L'accompagnateur a besoin de prendre du recul. Pour cela, il doit prendre le temps de s'interroger sur sa place d'accompagnateur, sur l'évolution de son rôle en fonction des besoins du groupe et du respect des intérêts collectifs. Pour se faire, il peut échanger avec d'autres accompagnateurs ou travailler en binôme. Le travail en réseau est donc une véritable force pour permettre ces échanges. La création d'un réseau d'accompagnateurs se rencontrant périodiquement pourrait permettre ce temps de prise de recul (Cf. *Ne pas partir seul P53*).

IMPLICATION DES HABITANTS

Trois cas de figure ont été rencontrés au démarrage des accompagnements :

- soit les habitants ont un projet et viennent d'eux-mêmes chercher un accompagnateur,
- soit les habitants ont un projet et l'accompagnateur leur propose son accompagnement,
- soit l'accompagnateur va au-devant de la demande en rencontrant des communes. Le projet est alors identifié dans une seconde phase, quand un premier groupe d'habitants a été constitué.

Le rôle de l'accompagnateur est de faire en sorte que chaque habitant trouve la place qui lui convient dans le projet (Cf. *Rôle et posture de l'accompagnateur P42*).

Qui sont-ils ?

Ils sont tous différents ! Un seul critère : habiter la commune ! Quels que soient leur âge, leur activité, leur couleur politique, leur implication dans la commune..., ils peuvent s'impliquer dans un projet collectif en faveur de l'environnement. Ils rejoignent le projet seuls, en famille, entre amis ou encore avec leur association. Il n'y a pas de limite quant à l'ouverture du projet. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.



Quelles sont leurs motivations ?

Il est primordial que le projet émerge d'une volonté d'agir ensemble et pour la collectivité. Les habitants deviennent acteurs de leur village.

En se lançant dans cette démarche participative, un habitant peut avoir envie de :

- Agir pour sa commune, pour la collectivité

Dans son rôle de citoyen, chacun peut souhaiter s'investir pour sa commune, pour la collectivité. Par cette démarche altruiste, les habitants se sentent investis, valorisés pour leur engagement, acteurs du village et faisant partie de cette communauté.

● Rencontrer les autres habitants

La démarche participative est alors au service de la création de lien social. Elle permet de rompre l'isolement des personnes, d'apprendre à se connaître, à faire confiance aux autres, à accepter les différences, afin de créer du lien entre les personnes d'un même village.

● Faire partie d'un groupe

Certains habitants sont en attente de participation active à un projet collectif et de se sentir accompagnés par les autres habitants et l'accompagnateur. Agir ensemble, organiser des événements, monter des projets qui leur tiennent à cœur pour la collectivité, réunissent les habitants au sein du groupe.

● Acquérir de nouvelles connaissances

Le projet permet à chacun d'éveiller sa curiosité sur la thématique retenue et donc d'acquérir de nouvelles connaissances, par soi-même et/ou au contact des autres participants et de l'accompagnateur.

● Partager ses connaissances

Chacun des habitants apporte au groupe et au projet ses connaissances et compétences personnelles. Il est donc amené à les partager avec ses concitoyens et à les valoriser pour le collectif.

● Être utile pour la protection de l'environnement

L'implication dans ce projet collectif permet à chacun d'agir concrètement pour l'environnement au travers des actions menées, mais également de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la commune.

● Être valorisé

Cette valorisation passe par le fait de se sentir écouté, pris en compte au sein du groupe, mais également par le sentiment d'agir pour le bien commun.

Sous quelles conditions s'impliquent-ils ?

Au-delà des motivations de chacun, les habitants s'engageront dans le projet si :

- ils partagent l'engouement pour ce projet avec d'autres habitants,
- ils prennent du plaisir à participer aux actions collectives,
- ils se sentent légitimes dans leur rôle au sein du groupe,
- ils se sentent libres de s'engager suivant leurs possibilités, sans jugement du groupe ou des accompagnateurs,
- ils s'engagent dans un projet accessible, adaptable au rythme de chacun, sans stress, sans enjeux d'argent ou de rentabilité, sans hiérarchie...



L'objectif de la démarche participative proposée est que chaque habitant trouve sa place dans le projet et dans le groupe suivant l'implication qu'il souhaite. Cette place peut évoluer tout au long du projet, elle n'est pas définitive. On remarque souvent une évolution de l'engagement, d'une place plutôt en retrait (place de spectateur, de découverte) vers une implication plus importante (acteur du projet ou même meneur). Au fur et à mesure, le groupe s'organise et gagne en autonomie.

Faire reconnaître sa légitimité vis-à-vis de la mairie et de l'ensemble des habitants peut être un des leviers permettant de développer cette implication au sein du groupe. Le soutien du Conseil municipal, l'ouverture du groupe à chaque habitant (« Si tout le monde peut être présent et légitime, alors moi aussi ! ») et la réalisation des premières actions le permettent.

Enfin la convivialité, la simplicité et le plaisir à participer sont essentiels pour maintenir cette motivation. Un projet qui semblerait trop lourd, compliqué, fastidieux, n'invite pas les habitants à s'investir sur leur temps libre.

Chacun s'engage à la période, pour la durée et au niveau qu'il souhaite. Les actions qui sont réalisées se font à la hauteur des souhaits de l'ensemble des habitants.

On remarque que l'entrée retenue par les habitants est souvent une thématique environnementale qui relève d'un souhait de « mieux vivre ensemble » (ex : jardiner ensemble, s'approprier un lieu de rencontres...). Cette approche est en effet positive, elle s'inscrit dans la durée et non dans l'urgence d'une problématique à résoudre.

Comment s'impliquent-ils ?

Les habitants, plus que tout autre type de personnes impliquées sur la commune, apportent leur « expertise d'usage » sur la vie communale. Ils « vivent le village » au quotidien. Au-delà d'une approche théorique ou extérieure du territoire accessible à chacun, ils connaissent leurs concitoyens, les usages et habitudes... Cette connaissance est précieuse et indispensable pour le projet.

De plus, ils apportent leurs connaissances et compétences personnelles au projet, en lien avec leurs loisirs, leur activité professionnelle, etc. Cela peut se traduire de façons très différentes : partage de connaissances sur le jardin, création d'une plaquette de communication, mise à disposition de matériel, contact de personnes-ressources, confection de gâteaux pour les événements, relai de l'information auprès des écoles...

Le rôle, la place et les missions de chaque habitant dépendent de ses propres envies, du temps qu'il souhaite accorder au projet ou encore de ses compétences personnelles.

Quelques grandes missions des habitants peuvent être identifiées et sont essentielles au développement de la démarche :

- Être un relai d'informations vers les autres habitants et le Conseil municipal : invitation aux rencontres ou événements organisés, information sur l'avancement du projet...
- Inviter les autres habitants à participer à l'organisation des actions et accueillir de nouvelles personnes dans le groupe.



- Définir le thème du projet et/ou les actions à mettre en œuvre en concertation avec l'ensemble du groupe. Être force de proposition.

- Prendre en charge certaines tâches ou responsabilités.

L'accompagnateur a un rôle incitatif en proposant une répartition des tâches plutôt qu'en les faisant lui-même : « Qui apporte tel outil ? », « Qui envoie le message ? », « Qui peut rencontrer l'institutrice ? », « Qui dépose les affiches à la boulangerie ? »...

Pour assurer une ambiance sereine et positive, il est essentiel que chaque habitant soit à l'écoute et bienveillant vis-à-vis des envies des autres membres du groupe. Toutes les idées sont bonnes à partager. L'accompagnateur aide chacun des habitants à prendre confiance en ses capacités, en l'incitant à participer à la dynamique du groupe et aux actions. Cela permet aux participants de se sentir à l'aise et utiles au projet, et à plus long terme de gagner en autonomie.

En définitive, ce sont les habitants qui sont acteurs de la continuité du projet. Que l'accompagnateur change ou que l'accompagnement se termine, les habitants sont eux toujours présents. Dès le commencement, l'objectif annoncé de la démarche est de pérenniser l'implication des habitants au-delà de l'accompagnement. Les habitants continuent donc en autonomie, sans oublier que l'association locale qui les a accompagnés est toujours présente sur le territoire et pourra leur apporter son soutien si nécessaire (réalisation de missions complémentaires, partage d'informations ou de contacts, avis sur des actions...).

Pour préparer l'étape post-accompagnement, il est nécessaire de bien anticiper cette prise de relai et de prévoir un moment de bilan, de synthèse, afin de terminer la mission.



IMPLICATION DES ÉLUS

Qui sont-ils ?

Les élus municipaux tiennent une position double dans le projet : ils sont à la fois élus et habitants. Ils peuvent rester extérieurs au projet ou s'impliquer comme habitants, tout en assurant le relai entre le groupe et le Conseil municipal. En tant qu'habitants, leur place est exactement la même que celle d'un autre habitant au sein du groupe (Cf. *Implication des habitants P47*).



Quelles sont leurs motivations ?

Les motivations des élus pour ce projet peuvent être multiples :

- Faire un premier pas vers une démarche plus globale portée par la municipalité (Agenda 21 local...).
- Agir en faveur de l'environnement.
- Développer les démarches participatives.
- Soutenir un projet d'habitants.
- Dynamiser la vie locale.
- Etc.

Les élus peuvent être à l'initiative de la démarche, sans pour autant être obligés de s'y impliquer par la suite.

Ils n'agissent pas dans leur intérêt politique ou partisan, en s'appropriant pour leur seul compte les résultats du projet. La récupération politique pourrait être un vrai frein à l'implication des habitants.

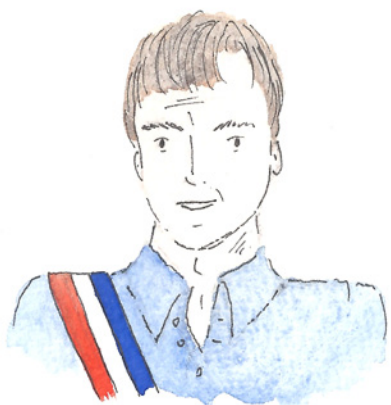
Ils agissent donc, en leur qualité d'élus, pour le bien commun.

Quels sont leurs engagements ?

Le Conseil municipal s'engage à :

- Définir des « règles du jeu », partagées avec l'accompagnateur et le groupe d'habitants (Cf. *Rôle et posture de l'accompagnateur P42*).
- Définir une convention spécifiant le rôle de chacun (Cf. *Convention P69*).
- Faire confiance à l'accompagnateur et au groupe d'habitants, sans apposer d'étiquettes aux uns ou aux autres.
- Aider à identifier les premiers habitants intéressés par le projet.
- Être à l'écoute des citoyens, sans pour autant récupérer politiquement leurs projets.
- Apporter sa connaissance du territoire.

- Apporter le soutien logistique et technique de la commune (tables, chaises, salles, mise à disposition d'agents communaux...).
- Apporter éventuellement le soutien financier de la commune pour l'accompagnement et/ou la mise en œuvre des actions.
- Se tenir informé des évolutions du projet.
- Relayer les informations sur le projet grâce à ses outils de communication (bulletin municipal, site internet...) pour faciliter la communication sur le projet.
- Porter la voix des habitants, si nécessaire, dans les instances auxquelles il est représenté ou auprès des partenaires institutionnels.



Comment s'impliquent-ils ?

Au-delà de leur implication en tant qu'habitant, ils peuvent être le relai entre le groupe d'habitants et le Conseil municipal. Par contre, il n'est pas conseillé qu'ils soient les meneurs du projet.

Par ailleurs, leur position d' élu peut leur permettre d'avoir connaissance d'autres projets en cours ou envisagés sur la commune, d'en informer le groupe et ainsi faire du lien entre ces projets.



Ne pas PARTIR SEUL

L'expérimentation réalisée a permis à chacun de prendre conscience de l'intérêt de ne pas partir seul pour l'accompagnement de démarches participatives de développement durable. « Ne pas partir seul » en trouvant des personnes ressources, des soutiens, des relais dans la commune ou le groupe accompagnés, mais également « ne pas partir seul » dans sa mission d'accompagnateur.


En effet, même si l'accompagnement d'un projet participatif est effectué de façon individuelle, travailler en groupe, avec d'autres accompagnateurs, permet de :

- Se (re)questionner, prendre du recul sur les propositions faites au groupe accompagné, afin de se réadapter au contexte de participation qui évolue tout au long du projet.
- Trouver des solutions collectivement aux points de blocage rencontrés, par une analyse croisée de pratiques entre les accompagnateurs.
- Partager son expérience et échanger des outils ou méthodes expérimentés, dans une démarche de co-formation au sein du groupe.
- Se former lors de temps collectifs, afin de se créer une culture commune, un langage commun au sein du groupe.
- Co-construire collectivement les projets de chacun, en apportant l'appui méthodologique de tous et en démultipliant ainsi les capacités créatives.
- Se rassurer et se remotiver tout au long du projet, en partageant son expérience et en s'enrichissant de celles des autres, en dépassant les phases de doutes qui caractérisent souvent ce type de missions.

Concrètement, ne pas partir seul peut se traduire par :

- L'appartenance à un réseau et/ou à un groupe de travail.
- Un travail en binôme, avec une autre personne de sa structure ou d'une autre structure.
- La participation à des temps de formation.
- La participation à des rencontres régulières, sous la forme de journées d'échanges de pratiques.
- Des échanges réguliers par mail ou téléphone pour poser des questions ou faire des points d'étapes.
- La mise en place de documents partagés pour le suivi des projets individuels.





En tant que réseau régional d'éducation à l'environnement, le GRAINE Centre assure cette mission de mise en réseau en région Centre-Val de Loire. Ailleurs en France, d'autres réseaux d'éducation à l'environnement nationaux, régionaux ou départementaux partagent ces missions :

- GRAINE Centre : www.grainecentre.org
- Réseau Ecole et Nature : www.reseaucoleetnature.org
- Autres réseaux régionaux ou départementaux :
<http://reseaucoleetnature.org/qui-sommes-nous/un-r-seau-des-r-seaux.html>

D'autres réseaux ou partenaires peuvent également permettre d'échanger ou de se former sur cette thématique :

- Ifrée : www.ifree.asso.fr
- Réseau Territoires durables :
www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/lavenir-de-ma-region/agenda-21/reseau-territoires-durables.html
- SCOP L'Engrenage : www.lengrenage.blogspot.fr



PARTIR D'UN ENJEU LOCAL

Les termes « environnement » et « développement durable » sont souvent rattachés à des enjeux globaux, pour lesquels les participants ne se sentent pas concernés, ou se sentent démunis pour agir efficacement. Afin de donner envie aux participants de s'impliquer, l'échelle du projet (thématiques traitées, enjeux identifiés, publics ciblés...) doit être adaptée à l'échelle d'action des habitants.

Pour y parvenir, il est conseillé de partir des intérêts individuels des participants, de ce qui les touche au quotidien. L'entrée peut donc être de l'ordre d'un loisir (jardinage par exemple) ou des situations du quotidien (comment j'emmène mes enfants à l'école ? Comment sont entretenus les espaces verts de ma commune ? Comment je gère mes déchets ?).

A cette échelle, chacun peut se sentir concerné et imagine facilement son pouvoir d'action et son impact positif ou négatif sur son environnement proche.

Le rôle de l'accompagnateur est alors d'accompagner le groupe dans la définition d'un projet réaliste, accessible (notamment en termes de moyens humains mobilisables, de portage du projet par les habitants ou encore de capacité d'actions...). Il doit être garant de la faisabilité du projet et préserve ainsi le groupe d'un projet démobilisateur, à une échelle trop grande pour qu'ils puissent agir ou avoir un impact visible à courte échéance.







Boîte à outils

OUTILS MOBILISABLES

PORTEUR DE PAROLE
QUESTIONNAIRE
GRAPHIQUES D'AIDE À LA DÉCISION
MÉTAPLAN®
CARTE DU VILLAGE
CONVENTION
WORLD CAFÉ
DÉBAT EN ÉTOILE

ACTIONS REPRODUCTIBLES

ORGANISER UN RALLYE NATURE
PROPOSER UNE SOUPE PARTY
CRÉER UNE EXPOSITION SUR LE VILLAGE
CRÉER UNE EXPOSITION « DANS MON JARDIN »
ORGANISER DES VISITES DE JARDIN
TENIR UN STAND LORS D'UN ÉVÈNEMENT
RÉDIGER UN GUIDE SUR LES DÉCHETS
ORGANISER UN TROC'PLANTES
RÉALISER DES BACS « INCROYABLES COMESTIBLES »
ORGANISER UNE CONFÉRENCE
FABRIQUER UN HÔTEL À INSECTES
SEMER UNE JACHÈRE FLEURIE
CRÉER UN SENTIER PÉDAGOGIQUE
RÉALISER UN INVENTAIRE IBGN

POINTS DE REPÈRE POUR ANIMER UNE RÉUNION

AUTRES RESSOURCES

PORTEUR DE PAROLE

Résultats attendus : Favoriser l'expression des habitants sur un thème, une idée ou un projet, afin d'approfondir le diagnostic, de collecter des idées...

Durée : 2h à 4h

Public : les habitants du village, des passants, que l'on ne rencontre pas lors de réunions.

Nombre de participants : autant qu'il y a de passants à s'arrêter !

Lieu : en extérieur, sur un lieu de passage ou de rassemblement : dans la rue, sur une place fréquentée, sur un marché. Il faut que le lieu soit passant, « brasse » les personnes et qu'elles aient au moins deux minutes à vous accorder.

Moyens matériels

- Table(s) pour écrire et disposer le matériel
- Ficelle ou corde à suspendre
- Épingles à linge
- Grandes feuilles (50x80cm) cartonnées
- Gros marqueurs ou feutres
- Votre plus beau sourire !

Déroulement :

- Les prérequis :

Idéalement, il faut être deux. La co-animation est souhaitée avec un ou plusieurs habitants. Prévoir 1 à 2 heures de préparation pour le matériel et définir la phrase ou la question d'accroche. Avoir un sens du contact facile, aller interpeller les gens.

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

Première étape, primordiale, demander l'autorisation d'occuper l'espace public.

Choisissez judicieusement votre emplacement : lieu de passage, lieu de flânerie, lieu de mixité sociale, etc. Veillez également à être en place à un moment où les gens auront deux minutes à vous consacrer.

Installez des cordes pour qu'elles soient visibles et accrochez-y le titre ou le thème sur lequel vous souhaitez recueillir l'avis ou l'opinion des habitants.

Sur vos tables vous disposez feutres, marqueurs, feuilles, pour que les gens puissent à leur tour noter leurs idées ou que vous les notiez pour eux.

Ensuite, « y a plus qu'à » ! Il faut alors oser ! Allez à la rencontre des personnes pour leur proposer de laisser une idée ou un commentaire. Chacun pourra signer s'il le souhaite, en laissant son prénom et pourquoi pas son âge, sa commune, sa profession, ou toute autre information qui rendra concret et humain le commentaire laissé.

Il faut tout prendre ! Sans juger ! Les « pour » ou les « contre », les idées de fond ou celles plus naïves.

L'ensemble des idées et des opinions pourra vous servir à dresser une représentation des habitants sur le thème ou de créer du débat.

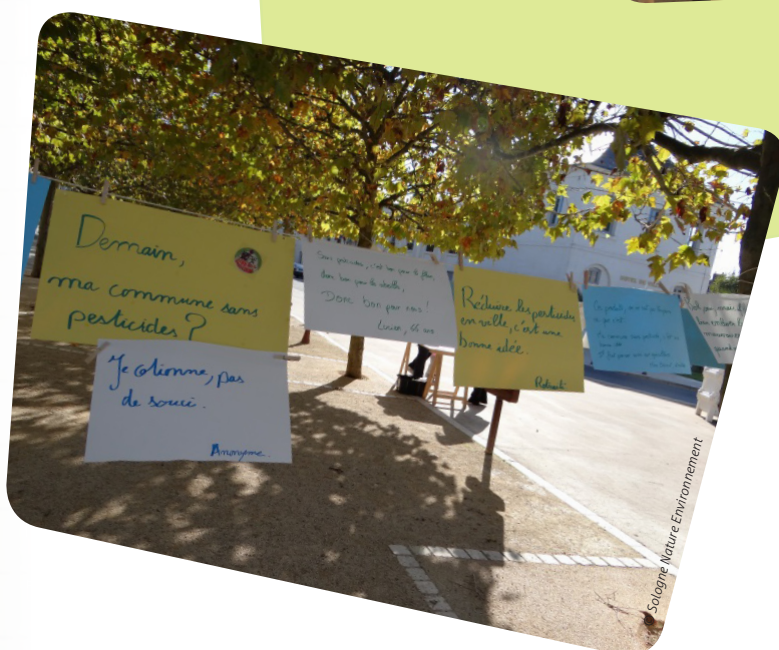
Le petit plus, détail auquel faire attention :

Une météo clémente est plus favorable aux échanges !

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Contres (41), autour de la question « Demain, ma commune sans pesticides ? ».

Nombre de participants : 70



Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

QUESTIONNAIRE

Résultats attendus : Recueillir des informations ou des avis de la population.

Durée : 1h de conception, 1 à 3h de diffusion et 1h de dépouillement

Public : Tous les habitants du village

Moyens matériels

- Papier, impression des questionnaires
- Boîte(s) pour recueillir les questionnaires
- Paperboard

Déroulement :

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

La conception

Définir le thème et le but du questionnaire, les informations ou avis que l'on souhaite recueillir.

Déterminer les modalités de retour du questionnaire (en mairie, dans une boîte à la boulangerie...) et consulter les personnes impliquées pour obtenir leur accord. Concevoir une ou des boîte(s) pour le retour des questionnaires.

En groupe, écrire le questionnaire : introduction présentant l'objet, les questions (ouvertes, fermées, à choix multiples), la ou les personne(s) à contacter, les modalités de retour. Indiquer une date limite pour l'envoi des réponses.

Imprimer le questionnaire.

La diffusion

Diffuser le questionnaire : dans les boîtes aux lettres pour une consultation de tous les citoyens d'une commune. Des volontaires peuvent se répartir les quartiers ou les rues de la commune, afin qu'il n'y ait pas de doublons.

Le dépouillement

Récupérer les questionnaires dans les points de retour.

Dépouiller les résultats en séance, inscrire les résultats sur paperboard/tableau et les analyser.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Concevoir une boîte de retour des questionnaires qui soit attractive, colorée et qui pourrait être réutilisée dans d'autres projets,

Ne pas faire un questionnaire trop long,

de préférence 1 à 2 pages pour le remplir en 5 min.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Chédigny (37), sur la création d'un lieu de jardinage et d'échange. Distribués dans les boîtes aux lettres des habitants, il y a eu une vingtaine de questionnaires retournés auprès de la mairie et de la boulangerie où des urnes avaient été déposées à cet effet.

Création d'un lieu de vie et de jardinage à Chédigny

Les Chédignois qui le souhaitent sont accompagnés par la SEPANT et la Fédération Familles Rurales pour faire émerger des actions en faveur de leur cadre de vie.

Lors des premières rencontres les participants ont choisi de **développer un lieu de vie commun et de jardinage**.

Pour définir plus précisément ce projet, nous vous invitons à répondre à ce court questionnaire et à le remettre en mairie ou à la boulangerie de Chédigny **avant le 16 avril**.

[Prochaine rencontre pour définir les actions à mettre en place : le **17 avril 19h-20h30**]

Seriez-vous intéressé par un lieu d'échange et de jardinage ouvert à tous à Chédigny ?

- Oui
 Non

Si oui, avez-vous un espace potager ?

- Oui
 Non

Avez-vous un jardin individuel ?

- Oui
 Non

Si vous n'avez pas de potager, est-ce :

- Par manque de place
 Par manque de temps
 Par manque de connaissances
 Par manque d'intérêt
 En raison de difficultés physiques

Si vous avez un potager, seriez-vous intéressé à :

- Partager des connaissances et compétences
 Partager des plants et graines
 Partager des outils

Si vous avez un potager, jugez-vous sa production :

- Suffisante
 Trop abondante
 Insuffisante

Que souhaiteriez-vous trouver dans un espace de vie commun ? (ex: échange de recettes, troc de plantes, bancs...)

Quel espace de Chédigny vous semble le plus pertinent pour installer ce lieu ?

Si vous le souhaitez, laissez nous vos nom, prénom et coordonnées :

Pour en savoir plus et/ou participer, vous êtes invités à la rencontre du :

17 avril – 19h-20h30 – A la salle des fêtes

Cette rencontre permettra de définir les actions à mettre en place



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT – Audrey HENNEBERT
Fédération Familles Rurales 37 – Laura LINDE DOISEAU

info@grainecentre.org

GRAPHIQUES D'AIDE À LA DÉCISION

Résultats attendus : Permettre au groupe d'habitants de prioriser des actions

Durée : en fonction du nombre de participants (entre 15 min et 45 min)

Public : Le groupe d'habitants

Moyens matériels

- Paperboard
- Feutres de différentes couleurs
- Feuilles de papier et des crayons

Déroulement :

● Les prérequis :

Cet outil nécessite peu de préparation et peut même être mis en place directement lors d'une réunion. Il s'agit de proposer cette solution assez simplement lorsque le groupe a identifié les actions qu'il souhaite mettre en place, mais qu'il ne parvient pas, par le dialogue et le débat, à définir par laquelle (lesquelles) commencer. Le graphique permettra aux habitants de prioriser leurs actions, mais également de repérer les personnes « référentes » en fonction des actions.

Plusieurs types de graphiques sont possibles en fonction des enjeux du groupe. Le plus simple à mettre en place est le graphique « c'est facile à faire (en abscisse)/j'ai envie de le faire (en ordonnée) », mais si les actions peuvent avoir un impact fort sur la qualité de l'environnement, on peut également réaliser un graphique « c'est urgent ou prioritaire / j'ai envie de le faire » ou même « c'est urgent / c'est facile à faire » bien que les notions de plaisir et d'envie soient primordiales pour l'adhésion du groupe.

Avant de commencer à expliquer le principe des graphiques, il est nécessaire de reprendre tous ensemble la liste des actions envisagées et de les noter sur un endroit visible de tous (paperboard par exemple).

Si on dispose d'un peu de temps de préparation, il peut être intéressant de dessiner à l'avance un exemple de graphique pour expliquer plus facilement aux habitants comment ils devront procéder.

● Les principales étapes de la mise en œuvre :

Etape 1 : expliquer le principe des graphiques d'aide à la décision

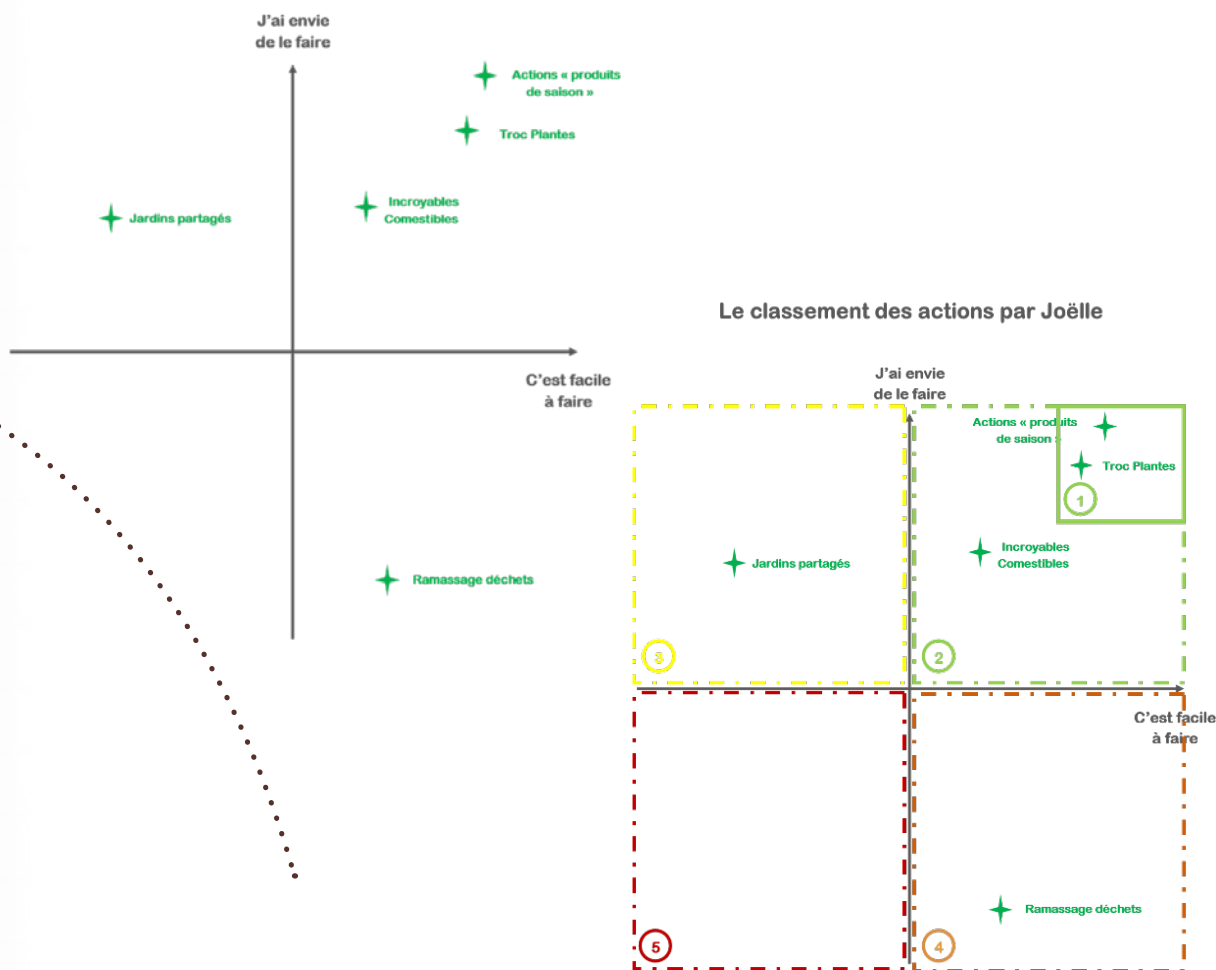
On repart des envies et capacités de chacun pour arriver à une priorisation collective des actions. Le principe des graphiques est expliqué à l'aide d'un exemple.

Etape 2 : réalisation du graphique individuel

L'accompagnateur distribue à chaque membre du groupe un stylo et une feuille et leur propose de réaliser leur propre graphique.

Ci-contre un exemple de graphique individuel :

Le classement des actions par Joëlle



L'organisateur récupère les graphiques et par un rapide coup d'œil peut identifier le positionnement des actions dans 4 types de zones comme le montre l'image ci-dessus :

Zone 1 : zone d'efficacité directe (à la fois facile et qui fait envie, les actions dans cette zone pourront être mises en place rapidement et efficacement).

Zone 2 : zone d'efficacité secondaire (moins flagrante que la première, elle bénéficie tout de même d'un bon niveau d'engagement et un niveau de difficulté encore considéré comme acceptable par la personne, il faudra sans doute plus de préparation et éventuellement des ajustements pour assurer le lancement de ces actions, mais elles pourront certainement être mises en place rapidement).

Zone 3 : zone « rêve » (la personne a très envie de réaliser cette action, mais la trouve difficile à mettre en œuvre, cette zone ne doit en aucun cas être négligée lors de la mise en commun des graphiques individuels, car il s'agit aussi d'une réelle envie des habitants).

Zone 4 : zone de faible investissement (les actions dans cette zone risquent d'être plus difficiles à mettre en place par la personne, car elles ne suscitent pas réellement son « enthousiasme » même si elles peuvent lui sembler importantes ou faciles à réaliser).

Zone 5 : zone de non investissement (la personne ne souhaite pas s'impliquer dans cette action qu'elle trouve difficile à mettre en place et qui ne l'intéresse pas).

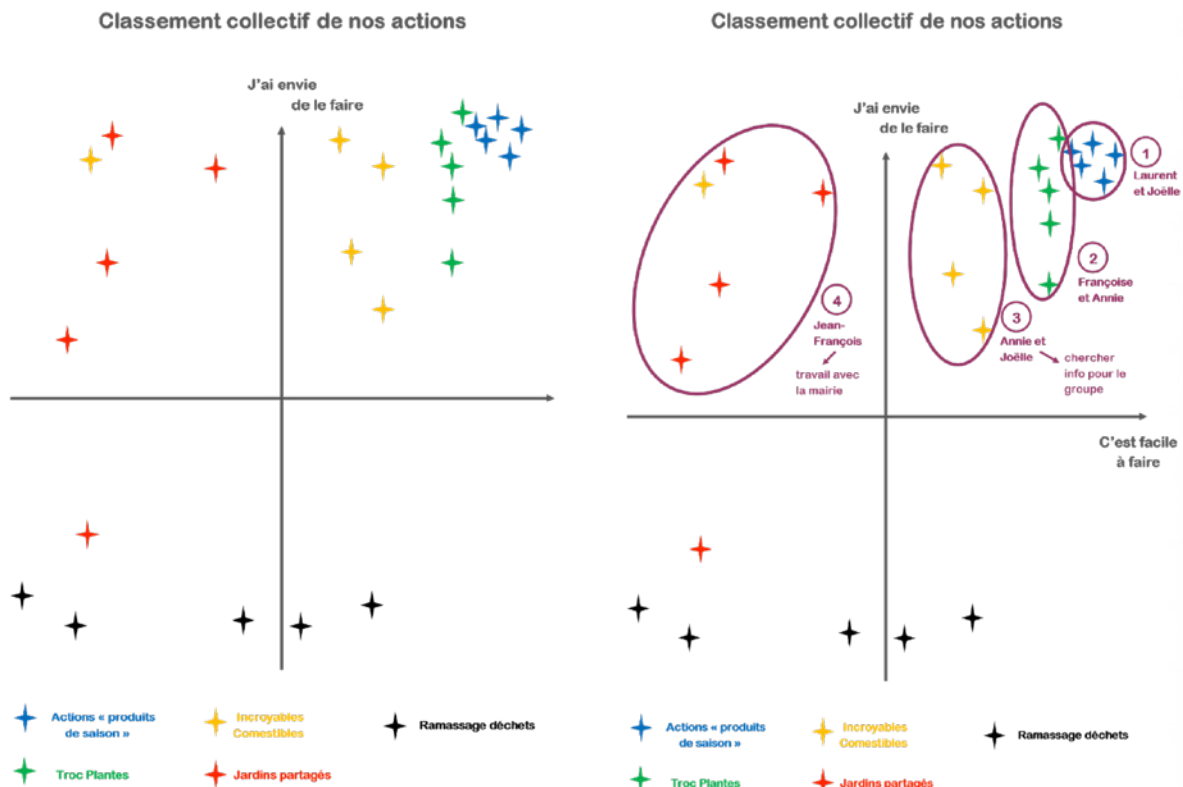
Etape 3 : Mise en commun des résultats et discussion

L'accompagnateur dessine ensuite l'abscisse et l'ordonnée du graphique sur le paperboard. Si le nombre d'actions à prioriser n'est pas trop important, il peut ensuite positionner toutes les réponses sur le même graphique par une simple croix de couleur (une couleur par action). Sinon, il peut faire des graphiques thématiques (déchets, biodiversité...).

C'est à partir de ce(s) graphique(s) que le groupe va pouvoir réfléchir à la priorisation des actions. Certaines actions sont classées différemment, ce qui permet d'identifier les envies et compétences de chacun et donc envisager des groupes thématiques ou positionner certains habitants en tant que « référents ». Voyant une action placée dans la zone « rêve » par d'autres membres du groupe, un habitant peut aussi changer d'avis et décider d'aider ces membres à mettre en place cette action.

Si certaines actions ont été systématiquement classées par les participants dans la zone 4 ou 5, il s'agit de discuter de l'intérêt de les porter au sein du groupe. Le groupe peut par exemple décider d'informer le Conseil municipal de l'importance de les réaliser ou voir si une association locale souhaite s'emparer de ce sujet. Les actions présentes dans la zone 1 pourront être réalisées dans un premier temps pour lancer la dynamique, les actions de la zone 2 pourront éventuellement être réalisées dans un second temps. Les actions dans la zone 3 occuperont certainement une grande partie des échanges notamment sur la notion de difficulté : ces actions sont-elles vraiment complexes à mettre en place ? Sinon, que pouvons-nous faire au sein du groupe pour les rendre possibles ?

L'exemple de mise en commun ci-dessous montre comment le groupe a pu prendre sa décision et identifier les habitants « référents » en fonction des actions.



Le petit plus, détail auquel faire attention :

Il est possible, plutôt que de demander aux personnes de se situer sur le graphique, de leur proposer de voter avec des gommettes de deux couleurs suivant les critères retenus.

Exemple : 1 à 3 gommettes vertes en fonction de l'envie et 1 à 3 gommettes rouges pour la facilité.

On peut ensuite additionner les points et placer les actions sur un graphique chiffré.

Les actions avec le plus de gommettes rouges et de gommettes vertes seront situées dans la zone 1.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place à Chédigny pour aider le groupe d'habitants à choisir dans quel ordre mettre en place les actions qu'ils avaient choisies. Grâce à un graphique « j'ai envie/c'est facile », ils ont décidé de commencer par les actions mobilisatrices autour des produits de saison car chacun les avait placées avantageusement sur son graphique personnel. La deuxième action était le Troc'Plantes. Le graphique a également permis de définir des « référents Troc Plante » parmi les habitants qui avaient placé l'action « plus haut » dans leur graphique que les autres. Le fait de réaliser ces graphiques a permis au groupe de réaliser que les plants non échangés lors du Troc'Plantes pourraient être utilisés dans les bacs d'Incroyables Comestibles et que l'implication des habitants dans le projet Incroyables Comestibles permettrait de repérer les personnes intéressées par la mise en place de jardins partagés. L'ordre de réalisation des actions a ainsi pu être déterminé en une quinzaine de minutes.



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT – Audrey HENNEBERT
Fédération Familles Rurales 37 – Laura LINDE DOISEAU

info@grainecentre.org

Résultats attendus : Obtenir une vision commune, co-construite et détaillée d'une thématique ou d'une question. Susciter la réflexion et l'échange pour aboutir à une vision partagée prenant en compte les différents avis.

Durée : 30 min à 2 h (selon le nombre de personnes)

Public : le groupe d'habitants

Nombre de participants : 5 à 20 personnes

Lieu : salle

Moyens matériels

- Post-it®
- Tableau ou paperboard
- Un stylo par personne

Déroulement :

- Les prérequis :

Bien définir en amont la façon dont la question va être posée et présentée.

Rassurer le groupe sur le fait qu'il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » réponse.

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

Le MétaPlan® permet un « brainstorming », de façon un peu plus cadrée, en faisant participer chacun. Il permet de structurer et organiser les idées du groupe autour d'un sujet et de faire s'exprimer chacun.

L'animateur expose une question ouverte, ou un sujet, et invite chacun à exprimer ses idées à ce propos.

Chaque membre du groupe est invité à noter ses réponses sur les Post-it®. On peut préciser le nombre maximum de Post-it® pouvant être proposés par chacun.

Les idées exprimées doivent être courtes, ne comprenant qu'un ou deux mots. On ne fait pas de phrases.

Elles sont ensuite lues à haute voix et le groupe les classe en les regroupant par thème commun. Ces thèmes sont discutés par tous, et le groupe définit ensemble le nom de ce regroupement.

Le résultat donne une vision d'ensemble qui permettra au groupe de partir sur des bases communes.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

L'animateur passe dans le groupe pour vérifier que chacun est à l'aise avec l'exercice (écriture, compréhension...).

Pensez à conserver une photographie du résultat.

Bien noter toutes les idées évoquées et ne pas en écarter.

Retour d'expérience :

Cet outil a été utilisé, notamment à Chédigny (37), en début de démarche afin de comprendre la vision des habitants sur la question de « l'environnement dans leur commune ». Il a permis de faire ressortir une définition commune de ce qu'est l'environnement, de comprendre la vision des habitants sur la question et les thématiques qui leur tenaient à cœur.

C'est suite à ce travail que des premières pistes d'actions sur certains sujets ont pu être envisagées.



Rédacteur(s) de la fiche : Marine GOUAUX

info@grainecentre.org

CARTE DU VILLAGE

Résultats attendus : Créer un lien entre les personnes, « rompre la glace », permettre aux personnes de se présenter.

Durée : 15 min

Public : Le groupe d'habitants, tous les habitants du village.

Nombre de participants : jusqu'à 20 (il faudra adapter la taille de la carte)

Lieu : en salle ou chez l'habitant

Moyens matériels

- Carte du village détaillée avec les noms de rues et des lieux dits (carte suffisamment précise et suffisamment grande, couvrant toute la commune et pas seulement le centre)
- Post-it® (de couleurs et de formes différentes)
- Feutres ou stylos

Déroulement :

- Les prérequis :

Connaître la géographie de la commune, les lieux de vie.

S'approprier la carte pour aider les gens à se repérer.

Cette activité, nécessitant peu de temps de préparation et de matériel, peut être animée par un habitant.

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

Installer la carte à l'entrée de la salle ou dans un endroit visible pour susciter l'intérêt et la curiosité de chacun.

Proposer à proximité les Post-it® et les feutres.

Inviter les personnes à se positionner sur la carte, en inscrivant leur nom sur un Post-it®.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Penser à mettre un titre au-dessus de la carte : « Et moi, j'habite où ? ».

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Marcilly-en-Gault (41). Cela a permis de créer un échange et l'intérêt de chacun pour les autres.

Nombre de participants : 14



Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

Convention

Résultats attendus : Contractualiser le partenariat avec la commune.
Légitimer le projet, l'accompagnateur et le groupe d'habitants. Définir le cadre du projet et le rôle de chaque acteur.

Durée : 2h

Public : le groupe d'habitants et les élus

Déroulement :

- Les prérequis :

Avoir identifié et rencontré les habitants et les élus, pour définir le rôle et la place de chacun dans le projet.

La convention doit identifier les acteurs, rappeler le contexte, préciser l'objet de la convention (sur quoi porte-t-elle ?), préciser la durée de la convention (donc du projet) et définir les engagements de chacun. Pour ce dernier point, il peut être précisé : la place des élus, la participation financière et ou matérielle, le rôle de l'accompagnateur, celui des habitants, etc. La convention doit enfin comporter un paragraphe sur les conditions financières du partenariat et les conditions de modifications ou résiliations.

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

Rencontrer les élus et les habitants pour préciser les rôles, les besoins, etc.

Identifier le budget, les partenaires et la durée de réalisation de l'accompagnement.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Il est possible d'organiser une signature officielle avec les élus et habitants.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans les communes de Marcilly-en-Gault (41) et Monthou-sur-Cher (41) pour impliquer les élus du Conseil municipal et formaliser l'implication de la commune dans le projet. A Monthou, un temps officiel de signature de la convention a été organisé.



Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

EXEMPLE DE CONVENTION

PROJET « IMPLICATION DES HABITANTS D'UN TERRITOIRE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE »

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre :

D'une part

Association xxxxxx, domiciliée « Adresse », « Ville », représentée par son président Xxx XXXX, ci-après nommée la structure accompagnatrice.

Et d'autre part,

La Commune de xxxxxxxx, dont la mairie est domiciliée, représentée par Madame/Monsieur le Maire

Il a été convenu ce qui suit :

Article 0 : Préambule

Préciser le contexte de l'action.

Article 1 : Objet de la Convention

Cette convention décrit les règles et principes du travail mené dans le cadre du projet « Implication des habitants de « Nom de la commune » dans une démarche de développement durable ».

Article 2 : Duré de la Convention

Ce partenariat est mis en place pour la période suivante : du XXX au XXX.

Article 3 : Engagement des parties

La commune de XXXX qui soutient le projet s'engage à :

- Participer financièrement à l'accompagnement réalisé, à hauteur de XXX € pour l'année N, adressé à l'association, sur présentation d'une facture. Cette somme sera entièrement consacrée à la mise en œuvre du projet : xxxxxxxxxxxx
- Se tenir informée de l'avancée du projet et désigne, Monsieur ou Madame XXX, pour suivre les différentes étapes du projet.

La structure accompagnatrice s'engage à :

- Réaliser l'accompagnement du rassemblement de citoyen de la commune dans le « projet d'implication des habitants dans une démarche de développement durable » sur le thème de XXX.
- Être présente localement pour animer les rencontres et accompagner la concrétisation du projet.

Article 4 : Conditions financières et Modalités de paiement

Conformément à l'engagement financier pris à l'article 3, une partie du projet sera financée par la commune de XXXXX.

Cette dernière devra verser sa participation à la structure accompagnatrice, sur présentation d'une facture. Cette facture de XXXX € sera présentée en décembre de l'année N à l'issue du projet.

Article 5 : Modification, résiliation et litiges

Toute modification se fera en accord entre les deux parties et fera l'objet d'un avenant écrit à la présente convention. Cette convention ne pourra en aucun cas être reconduite tacitement. La résiliation de la présente convention, moyennant tous justificatifs utiles, peut être demandée par l'une ou l'autre des parties, avec un préavis d'un mois. Tout litige pouvant résulter de l'application de la présente convention relève de la compétence du Tribunal Administratif de Tours.

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux, à XXXXXXXX, le XXXXXXXX.

Le Maire de XXXXXX

Madame, Monsieur XXXXX

Le président de L'association XXX

Monsieur XXXXX

World Café

Résultats attendus : Susciter une discussion riche et constructive et obtenir de nombreuses idées d'actions. Analyser une problématique de façon approfondie et sous différents angles

Durée : 1 à 2h (selon le nombre de participants)

Public : Le groupe d'habitants

Nombre de participants : au minimum 12 personnes (outil intéressant en grand groupe)

Lieu : en salle

Moyens matériels

- Grandes feuilles type paperboard
- Un marqueur par feuille avec une question

Déroulement :

- Les prérequis :

Cet outil nécessite des moyens humains importants : un animateur pour l'ensemble du World Café et un « hôte » pour chacune des tables.

Définir les différentes questions à poser sur une problématique globale et les noter sur des feuilles distinctes. Une question est disposée sur chaque table.

Selon le nombre de participants, il faut faire suffisamment de questions différentes pour obtenir des groupes de 5-6 personnes maximum.

Expliquer le fonctionnement de l'outil à des co-animateurs qui seront « hôtes de table ».

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

Le groupe est invité à se diviser en petits groupes de 5-6 personnes. Chaque sous-groupe va se retrouver autour d'une table différente. Il pourra y discuter et approfondir l'une des questions issues d'une thématique générale. Par exemple, pour une thématique « l'eau dans ma commune », il pourrait y avoir une question sur « quels aménagements pour profiter de la rivière qui traverse la commune ? », « quelles actions pour préserver la qualité de l'eau sur la commune ? »...

Les idées évoquées, les échanges, sont notés par « l'hôte de table » qui est là pour relancer, aider au besoin les idées à émerger et surtout s'assurer que tout le monde puisse s'exprimer. L'hôte n'a pas à être spécialiste dans la thématique mais doit être quelqu'un à l'écoute, à l'aise pour synthétiser et retranscrire, et capable de ne pas trop participer aux échanges pour remplir son rôle en prenant du recul.

Au bout d'un laps de temps défini (idéalement 15 min) les petits groupes changent de table et vont échanger sur une autre question.

A l'arrivée d'un nouveau groupe à la table, l'hôte est là pour résumer les idées évoquées, les échanges, le cheminement suivi et permettre que la réflexion vienne compléter, creuser, et aller plus loin par rapport à ce qui a été dit avant.

Lorsque tous les groupes sont passés à toutes les questions, les échanges retranscrits sont présentés à l'ensemble du groupe par les hôtes. Il peut s'agir d'idées concrètes (actions...), de pistes pour décortiquer et comprendre une problématique...

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Bien s'assurer que les hôtes de table aient compris leur rôle, et prévoir un temps de préparation en amont avec eux.

Respecter le timing pour permettre à chacun de passer sur toutes les questions.

Retour d'expérience :

A Chédigny (37), le World Café a permis aux habitants de s'exprimer sur les points qu'ils jugeaient positifs et négatifs dans leur village sur différentes thématiques environnementales (déchets, transports, énergie...). Il a permis de faire émerger des points sur lesquels il y avait des actions à mener et des idées d'actions pour tendre vers plus de « positif ».



Rédacteur(s) de la fiche : Marine GOUAUX

info@grainecentre.org

Débat en étoile

Résultats attendus : Débattre des actions avec un grand nombre d'habitants.

Durée : 1h30 ou plus selon le nombre de participants

Public : Le groupe d'habitants

Nombre de participants : au minimum 12 personnes

Lieu : en salle

Moyens matériels

- Tables et chaises
- Un paperboard ou tableau
- Des feuilles et des stylos

Déroulement :

- Les prérequis :

Cet outil est intéressant avec des groupes comptant au minimum 12 participants.

Disposer dans la salle une table avec des chaises pour chaque sous-groupe, munie de papier et stylos, ainsi qu'une table centrale.

Définir le sujet du débat et le nombre d'actions / de propositions à définir.

- Les principales étapes de la mise en œuvre :

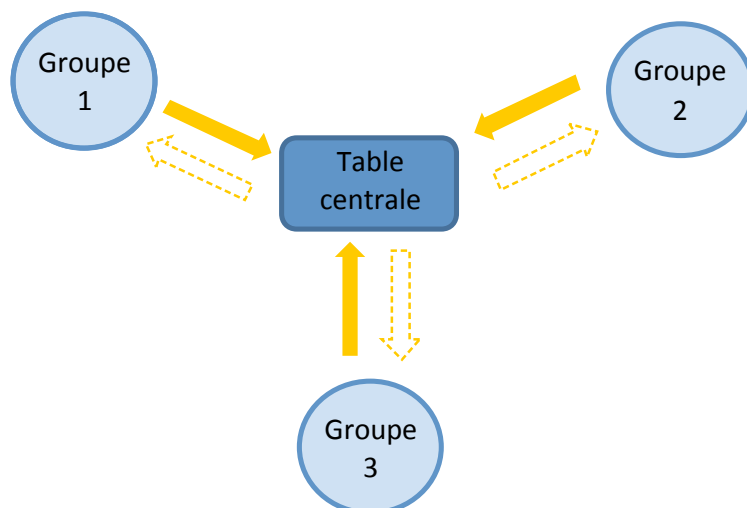
Faire des petits groupes équitables (ex : si 18 participants faire 3 groupes de 6).

Chaque petit groupe désigne un premier porte-parole, puis ils débattent du sujet pendant 10 minutes pour faire des propositions d'actions.

Les porte-paroles de chaque groupe se rejoignent à la table centrale. Ils exposent aux autres ce que leur groupe propose et les arguments qu'ils ont identifiés. Ils essaient de trouver un consensus (10 min). L'animateur écrit les différentes propositions sur le paperboard.

S'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, les porte-paroles retournent dans leur petit groupe.

Les groupes désignent un nouveau porte-parole puis discute à nouveau pendant 10 minutes.



Les sous-groupes doivent se mettre d'accord sur les compromis qu'ils sont prêts à faire ou non. Et ils doivent formuler de nouvelles propositions en fonction des arguments des autres groupes.

Quand les porte-paroles viennent à la table centrale, l'idée est toujours de faire des propositions, jusqu'à ce qu'il y ait une proposition qui ne rencontre aucune objection. Si personne n'a mieux à proposer alors cette dernière est actée. On répète l'alternance « sous-groupes/réunion des porte-paroles » jusqu'à ce qu'il y ait le nombre voulu de propositions actées ou qu'il y ait consensus sur l'objet du débat.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Veiller à ce que les porte-paroles parlent suffisamment fort pour que tous les autres participants puissent entendre le débat.

Pour éviter le blocage, préférer un nombre impair de tables.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Chédigny (37) lors d'une réunion avec le groupe d'habitants. Elle a permis d'aboutir à une liste d'actions validées.



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT - Audrey HENNEBERT

info@grainecentre.org

ORGANISER UN RALLYE NATURE

Objectif : Rencontrer de nouveaux habitants et les inviter à rejoindre le projet. Découvrir un lieu ou un thème.

Action mobilisatrice : 😊 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation 🌍

Période, durée : Printemps, été ou automne (temps agréable)

Public : Le groupe d'habitants, tous les habitants du village, familles

Lieu : espace public, commune, en extérieur

Moyens matériels

- Carte du village, un livret « support » pour le rallye, des crayons, des supports rigides pour l'écriture, une table.
- Matériel nécessaire aux activités et épreuves tout au long du rallye.

Description de l'action :

● Préparation :

Identifier et repérer le parcours. Identifier des thèmes et des lieux de passages présentant un intérêt pour le projet.

Créer un livret support avec des questions et énigmes (ex : déterminer l'âge d'un arbre).

Créer les activités et étapes du rallye.

Créer et mettre en place une communication pour mobiliser les habitants.

S'assurer de l'accord de la commune.

● Mise en œuvre :

Installer le rallye et ses activités.

Accueillir les participants, leur présenter le jeu et s'assurer de leur compréhension.

Présenter l'objectif et le déroulement (l'organisation, les supports, etc.).

Animer et participer au rallye, prendre du plaisir.

Terminer par un échange autour de gâteaux et boissons.

Rappeler le contexte, inviter à participer au projet ou recueillir des idées pour celui-ci.

Donner la date du prochain rendez-vous.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Penser à une solution de repli en cas de mauvais temps !

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Marcilly-en-Gault (41) afin de communiquer sur le projet et d'associer de nouvelles personnes au groupe d'habitants.

Nombre de participants : 25



Gratuit
Inscription sur le stand de départ
Départ de l'église et arrivée à l'étang
communal.
Clôture par un goûter autour de l'étang
communal vers 17h



RALLYE NATURE DANS MARCILLY

N° de tél en cas de besoin
06 86 83 89 13

A travers ce rallye, nous vous proposons de découvrir la nature et l'environnement à Marcilly en Gault et en Sologne. Réflexion, observation, bonne humeur sont autant de qualités à réunir pour mener à bien votre quête... !

un groupe d'habitants de Marcilly accompagné par Sologne
Nature Environnement



Que le jeu commence !

Avant de partir, prenez le temps d'observer le parcours sur la carte.

Sur le parcours :

- A vous les artistes (palette couleur)
- Trouver la photo :



A quoi servait cette maison ? Où se trouve-t-elle ?

Qui habite là ?

A vous de me retrouver au tour de l'église.
Pour aider : je vis la nuit, je n'ai pas de plumes mais je vole très bien.
Je ne m'accroche pas dans les cheveux, on dit cela de moi depuis le
moyen âge, à cette époque c'était pour dissuader les jeunes filles de
sortir seule la nuit.

Qui suis-je ?

La bonne oreille

Chant 1 :

Chant 2 :

Chant 3 :

Chant 4 :

Chant 5 :

La main dans le sac

Des éléments sont placés dans cette boîte.
Vous devrez trouver ce que c'est, en y plongeant la main.

➤ Vos réponses :

Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

PROPOSER UNE « SOUPE PARTY »

Objectifs : Créer un moment de convivialité sur la commune. Réaliser et partager une soupe collective, tout en sensibilisant sur les questions de gaspillage alimentaire.

Action mobilisatrice : 😊 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation à l'environnement 🌍

Période, durée : toute l'année, environ 3h

Public : Tous les habitants du village, familles

Lieu : espace public, de préférence en extérieur

Moyens matériels

- Matériel de cuisine de cantine : grosses marmites, réchauds-gaz, grosses cuillères.
- Matériel de cuisine plus classique : planches à découper, couteaux, épluche-légumes, louches, saladier...
- Vaisselle : bols ou assiettes creuses, cuillères.
- Tables (au moins 1/stand), des chaises, si en extérieur, au moins un barnum pour le stand cuisine.
- Sacs-poubelle, matériel de fléchage, ficelle, ciseaux, gros rouleaux de ruban adhésif.
- Légumes et assaisonnements issus des jardins, du fond du frigo/placard ou des invendus des marchés.

Description de l'action :

Cette action nécessite de mobiliser au moins un référent pour organiser le travail sur chacun des stands.

● Préparation :

Dans le même esprit que la « Disco Soupe® » <http://discosoupe.org/>, la « Soupe Party » permet de sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire et de créer un moment de convivialité sur la commune qui permettra peut-être au groupe d'habitants impliqués de s'agrandir. Comme pour les « Disco Soupe® », le groupe d'habitants peut se rapprocher des producteurs locaux ou des grandes surfaces pour récupérer les invendus, mais il peut aussi se contenter de demander à chacun de rapporter des légumes de son jardin ou de son frigo. Le groupe d'habitants invite ensuite les passants à participer à l'élaboration de cette soupe collective.

Attention : certaines précautions sont à prendre lors de l'organisation d'une Soupe Party, notamment par rapport au respect des conditions d'hygiène (respect de la « marche en avant » pendant la préparation de la soupe). Les habitants peuvent être un peu réticents quant au respect de ces conditions, il est important que l'accompagnateur rappelle qu'en tant qu'organisateur, le groupe se doit d'expliquer les règles d'hygiène et de fournir le matériel nécessaire aux participants. A cet effet, nous conseillons de consulter le « Toolkit » <http://discosoupe.org/toolkit/> proposé par le mouvement « Disco Soupe® ».

La Soupe Party nécessite d'organiser un fléchage (même simple) pour que chaque participant puisse facilement se repérer entre les stands, les panneaux peuvent être préparés à l'avance pour gagner du temps le jour J. Il peut également être intéressant pour les participants de pouvoir repérer facilement les référents des stands (un vêtement de couleur, un déguisement, un badge...).

Pour donner à chacun du cœur à l'ouvrage, la participation d'un groupe de musique local est un réel plus. De plus, ce mini-concert aura tendance à attirer les curieux !

Une bonne communication est essentielle à la réussite d'un tel évènement pour s'assurer d'une quantité de produits suffisante. N'hésitez pas à inscrire votre évènement sur le site Disco Soupe®.

Le groupe d'organisation peut également se mettre d'accord sur le fait que chacun d'entre eux rapporte une certaine quantité de légumes et d'épices pour assurer un volume suffisant pour la soupe.

● Mise en œuvre :

Etape 1 : Installation des stands

Il est important que le groupe ait repéré les lieux à l'avance et sache donc où seront installés les 4 stands (épluchage/découpage/cuisine/distribution), la zone de collecte des produits et l'espace où chacun pourra déguster la soupe.

Dès la première étape, le groupe de musique peut commencer à jouer pour attirer les passants et pour encourager les personnes qui installent le matériel !

Etape 2 : Organisation de la collecte des légumes et aromates

Le groupe peut ensuite organiser la zone de collecte et y installer ses propres produits pour « montrer l'exemple », intriguer et susciter l'envie des passants.

Etape 3 : Le début de la Soupe Party

Une ou deux personnes peuvent commencer à éplucher les légumes pendant que les autres finissent d'installer le matériel sur les tables des différents stands (saladier, planches à découper, sacs-poubelle...). Attention, le but n'est pas que les passants arrivent et que tout soit presque déjà fait ! Il vaut mieux commencer doucement et laisser chacun prendre la place qu'il souhaite, quitte à ce que la soupe soit prête un peu plus tard que prévu !

Etape 4 : La préparation

Au fur et à mesure, les différents stands vont être occupés par les participants. Une fois tous les légumes épluchés, les personnes du stand épluchage pourront par exemple s'intégrer aux autres stands ou tout simplement échanger entre elles, écouter la musique, etc.

Etape 5 : La dégustation

La soupe est prête, le stand distribution bat son plein ! S'il y a beaucoup de monde, pensez à indiquer clairement le sens de la file et à organiser le stand avant l'arrivée des plus gourmands (bols et cuillères en libre-service juste avant la zone de service).

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Pensez à demander aux personnes qui prêtent leur matériel de cuisine de l'étiqueter au préalable pour faciliter la redistribution une fois l'action terminée.

Encourager le groupe à mettre en place un compost et à s'organiser en amont afin qu'il soit récupéré à la fin de l'évènement (producteur local, un habitant en particulier ou chacun peut repartir avec un petit sac de déchets compostables pour son jardin).

Retour d'expérience :

Une « Chédi'Soupe » a été organisée dans la commune de Chédigny le 4 octobre 2014. Elle a permis de remobiliser le groupe après la période estivale et de mobiliser de nouveaux habitants. Nombre de participants : 25



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT - Audrey HENNEBERT
Fédération Familles Rurales 37 - Laura LINDE DOISEAU

info@grainecentre.org

CRÉER UNE EXPOSITION SUR LE VILLAGE

Objectif : Créer du lien entre les habitants et donner envie de s'impliquer dans son village.

Action mobilisatrice : 😊😊😊

Action pour l'environnement : sensibilisation à l'environnement



Période, durée : Toute l'année, sur plusieurs jours

Public : Tous les habitants du village

Lieu : espace public, avec du passage

Moyens matériels

- Panneaux en carton ou plastique ondulé
- Photos
- Petit matériel pour la mise en page

Description de l'action :

Cette action nécessite de nombreux habitants, en amont, pour créer le contenu des affiches et, le jour de l'évènement, pour assurer une permanence sur l'exposition.

● Préparation :

Aller à la rencontre des habitants dans les clubs et associations locales pour expliquer le projet et solliciter leur participation (donner des photos, rejoindre l'un des groupes...).

Solliciter les différentes générations d'habitants pour obtenir des photos du village et des événements passés et présents.

● Mise en œuvre :

Proposer des groupes intergénérationnels, impliquer aussi bien les enfants que les personnes âgées.

Regrouper de nombreuses photos du village au fil du temps et des grands événements fédérateurs, des projets et changements majeurs qui s'y sont déroulés.

Choisir et reproduire ces photos avec le groupe mobilisé.

Faire participer un groupe d'habitants à la réalisation de panneaux d'exposition retraçant l'histoire du village à partir de ces photos. Ajouter des légendes, des histoires liées au village pour agrémenter les photos.

Exposer ces panneaux dans des lieux de passage et s'en servir comme base d'une réflexion sur des actions futures qui pourraient être menées.

Profiter de ce temps d'exposition pour rencontrer et échanger avec les habitants.

Inviter à la réflexion sur l'avenir du village à partir de ces souvenirs de son passé, faire émerger des envies pour le futur.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Il est possible d'organiser, en amont, une balade contée ou une veillée « souvenir » sur des histoires liées au village afin d'étayer les photos. Il est aussi possible de faire des photos du présent pour faire une présentation « avant/après » de certaines parties du village.

Penser à solliciter la mairie pour avoir accès aux photos des archives municipales.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Chédigny (37). De nombreuses personnes âgées ont apprécié de ressortir et partager les photos qu'elles avaient. Les enfants du centre de loisirs ont réalisé les panneaux de l'exposition. Cette exposition a été présentée lors des vœux de fin d'année de la municipalité et a suscité de nombreux échanges, elle a permis de sentir l'attachement des habitants à leur village et d'en souligner la vie locale active et dynamique.



Rédacteur(s) de la fiche : Marine GOUAUX

info@grainecentre.org

Créer une exposition « Dans mon jardin »

Objectif : Sensibiliser sur les pratiques respectueuses de l'environnement au jardin.

Action mobilisatrice : 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation pour l'environnement 🌍

Période, durée : Du printemps à l'automne

Public : Groupe d'habitants pour la conception. L'exposition est accessible à tous les habitants du village

Lieu : abrité, avec des supports pour l'exposition

Moyens matériels

- Appareil photo
- Ordinateur avec logiciel de mise en page
- Imprimante (ou imprimeur professionnel)
- Supports d'exposition (grilles, panneaux) et matériel de fixation (crochets, ruban adhésif...)

Description de l'action :

Cette action nécessite de nombreux habitants, en amont, pour créer le contenu des affiches et, le jour de l'évènement, pour assurer une permanence sur l'exposition.

● Préparation :

Inscription des participants pour réaliser des fiches thématiques sur les thèmes qu'ils choisissent ensemble (selon ce qu'ils ont fait dans leurs jardins : sur une mare, une ruche, une jachère fleurie, des mangeoires à oiseaux, des abris à animaux et insectes, de la permaculture...). Pour cette étape, l'accompagnateur peut aider les participants à prendre conscience de leurs bonnes pratiques, les valoriser et si besoin les rassurer.

Répartir le travail par thèmes ou par tâches (selon les compétences : photographie, écriture, mise en page...).

Réalisation des photos et textes d'explication qui les accompagneront par les participants. Si besoin, accompagner les personnes pour l'écriture des textes (par l'animateur, ou en binômes ou en groupes).

Mise en page des photos et textes sur un modèle commun de présentation par un participant, un partenaire (mairie ou association locale) ou un professionnel.

Impression des affiches par un participant, un partenaire ou un professionnel.

● Mise en œuvre :

Installation de l'exposition sur des supports adaptés.

Si possible (selon la durée de l'exposition), présence d'un bénévole pour expliquer la démarche et répondre aux questions sur les actions exposées.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Mettre sur l'affiche le prénom (et la ville si besoin) de la personne qui l'a réalisée, pour montrer que cela a été fait localement par des habitants et que tout le monde peut le faire dans son jardin.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans les communes de Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry (45) à l'occasion d'une fête des plantes en octobre 2014.

Nombre de participants :

- 11 jardiniers amateurs pour la réalisation des affiches,
- 8 personnes pour présenter l'exposition tout au long de la journée,
- 100 visiteurs environ.



Rédacteur(s) de la fiche : Loiret Nature Environnement – Pascal VERONNEAU

info@grainecentre.org

ORGANISER DES VISITES DE JARDIN

Objectifs : Créer du lien entre les habitants du village. Sensibiliser aux pratiques écologiques de jardinage.

Action mobilisatrice : 😊😊😊

Action pour l'environnement : sensibilisation à l'environnement 🌍

Période, durée : sur une demi-journée, nécessite de s'organiser au moins 1 mois en amont.

Public : tous les habitants du village

Lieu : Parcours au sein d'une commune/hameau dans les jardins des particuliers

Moyens matériels

- Un questionnaire d'accompagnement
- Facultatif : moyens matériels pour organiser un pot à la fin des visites

Description de l'action :

Cette action mobilise des habitants pour accueillir les visites de jardins.

● Préparation :

Les organisateurs doivent tout d'abord identifier les personnes pouvant présenter leur jardin, les contacter. Demander leurs dates de disponibilité pour l'évènement puis caler la date, de préférence en week-end pour attirer du monde.

Une fois la liste des jardins validée, définir un parcours (point de départ, jardin 1, jardin 2,..., point d'arrivée).

1 à 2 semaines avant l'évènement, l'accompagnateur peut rencontrer les habitants présentant leur jardin afin de les aider à faire ressortir les points intéressants à présenter, notamment leurs pratiques éco-responsables : composteur, récupération d'eau de pluie, poules, absence de produits phytosanitaires, associations de plantes / légumes pour favoriser les récoltes... L'accompagnateur peut s'aider d'un questionnaire.

Préparer un document d'information ou une affiche sur le jardinage (ex : fiches sur les plantes en pied de mur).

Réaliser une affiche pour communiquer autour de l'évènement. La diffuser (demander un soutien à la mairie pour une diffusion sur ses canaux d'informations : site internet, panneau d'affichage, bulletin municipal...).

● Mise en œuvre :

Accueillir les participants au point de départ.

Proposer aux jardiniers de présenter leur expérience.

Conduire le groupe de visiteurs de jardin en jardin.

S'il a été créé, remettre ou laisser à disposition le document d'information sur le jardinage.

Remercier les participants, si possible leur proposer un pot pour clôturer la journée avec des produits issus des jardins ou bio/locaux.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

S'il existe un jardin au sein d'une école de la commune, leur proposer de faire partie du parcours, en visitant le jardin avec les enfants.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois (37), un samedi après-midi du mois de mai. Cet événement intitulé « parlons jardin(s) ! » a été complété par une sortie sur les herbes folles et une exposition « 0 pesticide dans mon jardin ».

Nombre de participants : 30



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT – Audrey HENNEBERT
Fédération Familles Rurales 37 – Laura LINDE DOISEAU

info@grainecentre.org

TENIR UN STAND LORS D'UN ÉVÈNEMENT

Objectif : Communiquer sur un thème environnemental et aller à la rencontre des gens.

Action mobilisatrice : 😊 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation pour l'environnement 🌍

Période, durée : toute l'année

Public : tous les habitants du village

Lieu : espace public

Moyens matériels

- Tables, chaises,
- Supports d'affichage (grilles « Caddie » ou panneaux),
- Supports de communication (brochures, affiches, flyers, exposition, objets...).

Description de l'action :

Des habitants se relaieront pour assurer une présence sur le stand et échanger avec leurs concitoyens sur le projet ou la thématique abordée.

● Préparation :

Réflexion préalable sur les objectifs du stand.

Réservation d'un emplacement et du matériel (supports d'exposition, tables et chaises) auprès de la Mairie ou de l'organisateur.

Préparation des éléments à exposer et communiquer.

Inscription des bénévoles pour tenir le stand (leur proposer plusieurs plages horaires).

Préparation du petit matériel (rouleau adhésif, crochets, fil, matériel d'écriture...) pour le stand, selon les besoins (exposition, questionnaire, animation...).

● Mise en œuvre :

Installation des supports et des éléments à exposer.

Accueil des visiteurs et échanges sur les thématiques abordées (intérêt d'être au moins deux pour accueillir tout le monde, même si quelqu'un s'arrête pour échanger plus longuement).



Le petit plus, détail auquel faire attention :

Permettre aux visiteurs de laisser leurs coordonnées pour participer au projet ou recevoir des informations.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans les communes de Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry (45) à l'occasion d'une fête des plantes en octobre 2014.

Nombre de participants : 100 visiteurs environ et 8 personnes pour tenir le stand.



Rédacteur(s) de la fiche : Loiret Nature Environnement – Pascal VERONNEAU

info@grainecentre.org

RÉDIGER UN GUIDE SUR LES DÉCHETS

Objectif : Sensibiliser au tri et à la réduction des déchets.

Action mobilisatrice : 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation pour l'environnement



Public : Tous les habitants du village

Moyens matériels

- Ordinateur avec logiciel de mise en page
- Imprimante (ou imprimeur professionnel)

Description de l'action :

● Préparation :

Travail préalable pour identifier les informations que l'on souhaite transmettre et le public que l'on vise.

Recherche d'informations locales sur les déchets par les habitants : déchetteries, ramassages des ordures ménagères et consignes de tri, ramassages d'encombrants, ressourceries, associations qui récupèrent des objets (ex : Emmaüs), systèmes de dons ou d'échanges...

Recherche d'informations sur la prévention des déchets (réduction à la source : refuser les publicités papier, mettre en place un compost, limiter l'usage unique, louer au lieu d'acheter...).

● Mise en œuvre :

Organisation et sélection des informations trouvées par rubriques ou thématiques.

Mise en page des informations, conception graphique du guide, définition du format pour l'impression (A4, A5).

Impression des guides (définir un nombre cohérent), par un participant, un partenaire (mairie) ou un professionnel.

Communication du guide : distribution dans les boîtes aux lettres, sur un stand, diffusion sur le site internet de la mairie, dans le bulletin municipal...



Le petit plus, détail auquel faire attention :

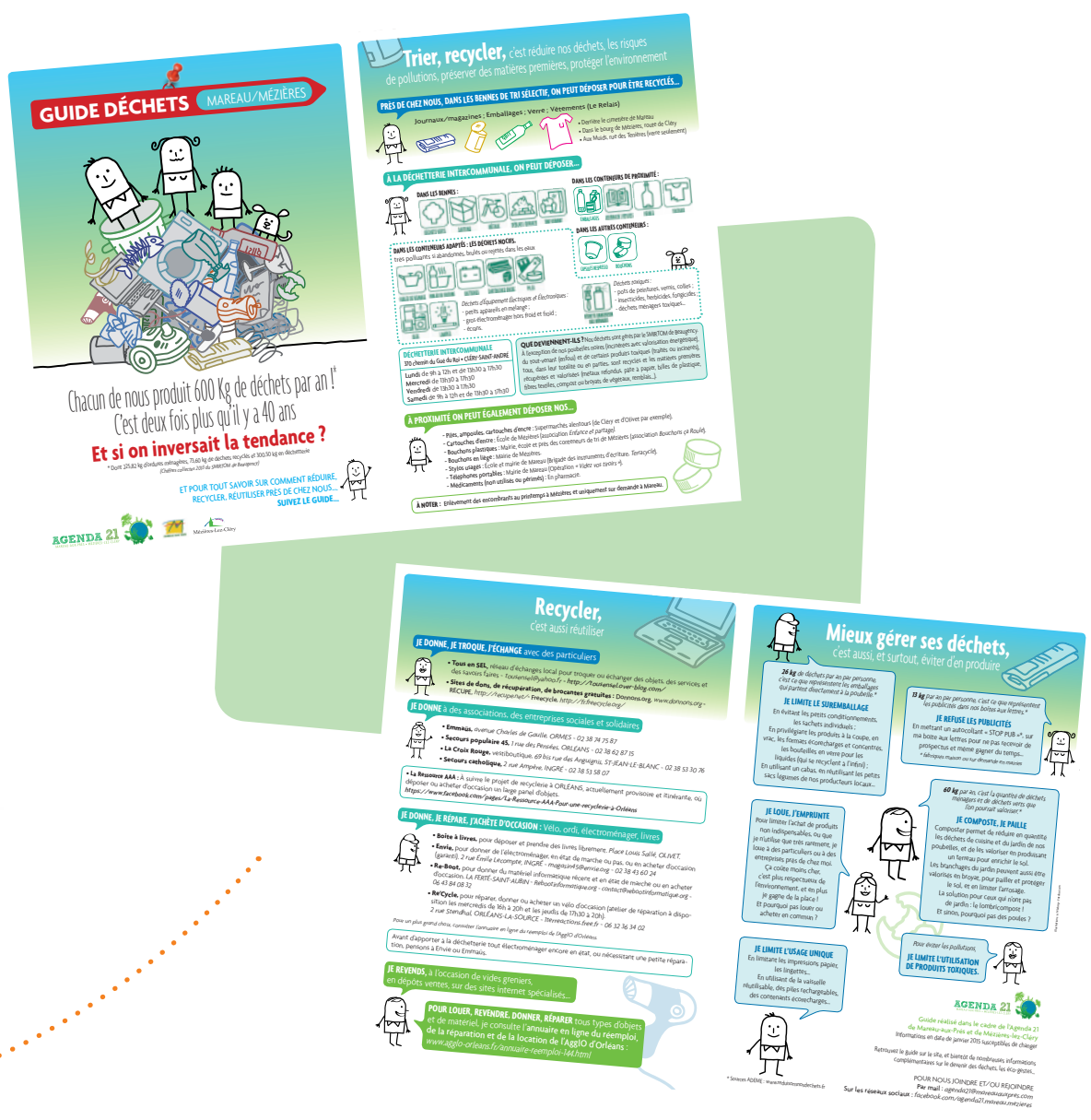
Se rapprocher du syndicat de valorisation des ordures ménagères pour approfondir les informations fournies.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans les communes de Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry (45) en novembre et décembre 2014.

Nombre de participants : 2 personnes pour la recherche et l'organisation des informations, 1 personne pour la mise en page du document.

Diffusion du guide déchets dans les boîtes aux lettres avec le bulletin municipal (2000 habitants).



Rédacteur(s) de la fiche : Loiret Nature Environnement – Pascal VERONNEAU
info@grainecentre.org

ORGANISER UN TROC'PLANTES

Objectif : Echanger des plantes et partager des savoirs et des ressources sur le jardinage.

Action mobilisatrice : 😊😊😊

Action pour l'environnement : sensibilisation et réalisation pour l'environnement



Période, durée : au début du printemps (ou début d'automne pour les arbres et arbustes)

Public : Tous les habitants du village, familles

Lieu : Espace public, de préférence en extérieur

Moyens matériels

- Plantes, plants, graines, boutures, tout ce que vous souhaitez échanger d'origine végétale dans votre jardin !
- Truelles, sécateurs, terre et compost (ou à défaut terreau), arrosoir pour prendre soin de vos trésors végétaux à échanger
- Boîte à œufs, journaux, de quoi étiqueter les plants ou pots, sacs en papier ou plastique, plateaux, brouette, cageots... Tout ce qui permettra de les déplacer
- Tables, chaises, barnums (si pas d'espace abrité), ficelles, ciseaux, livres sur le jardinage, sur les plantes, guide d'information sur les espèces invasives et les espèces locales
- Charte de fonctionnement

Description de l'action :

- Préparation :

Cette étape est menée par un petit groupe d'habitants. Il est important en début de projet de rappeler les grands principes du Troc'Plantes et réfléchir ensemble à une charte de fonctionnement (notamment par rapport au système d'échange). A cet effet, le groupe peut s'appuyer sur d'autres expériences (échanges libres, système de tickets...).

Lors de la préparation, le groupe cherche à récupérer le matériel nécessaire pour préparer les stands. Lorsqu'un groupe d'habitants souhaite organiser un Troc'Plantes, on trouve la plupart du temps des « passionnés du jardin » dans le groupe qui peuvent facilement trouver le matériel dans leur cabanon de jardin. Cependant, il faut s'assurer que chacun puisse trouver sa place dans l'organisation, spécialiste du jardin ou pas. Il s'agit pour les volontaires de pouvoir s'engager à la hauteur qu'ils souhaitent. Le groupe peut également solliciter d'autres habitants (ex : demander à son voisin d'apporter une brouette le jour de l'évènement...). L'idéal serait que le groupe puisse créer un petit document récapitulatif « qui fait quoi » / « qui apporte quoi ».

Le Troc'Plantes est également l'occasion pour chacun des participants d'échanger sur ses techniques de jardinage et d'acquérir de nouvelles connaissances. Le groupe d'organisation peut donc réfléchir à un espace au sein du site de l'évènement où chacun pourra consulter des ouvrages de jardinage ou de botanique, il est également possible d'emprunter une exposition (sur le jardinage écologique par exemple), de laisser un espace d'expression libre où chacun peut partager ses astuces...

Il est important que le groupe puisse s'assurer à l'avance d'un nombre suffisant de plants, graines et plantes pour le Troc'. Pour cela, chacun peut s'organiser pour planter des semis, mettre de côté

des graines, etc., mais il s'agit aussi pour le groupe de communiquer suffisamment en avance la date du Troc'Plantes auprès des autres habitants du village pour leur donner envie et leur permettre de s'organiser en amont (de préférence un mois à l'avance).

● Mise en œuvre :

Etape 1 : Installation des stands

Il s'agit de rester simple et convivial, le mieux est de commencer à installer les stands peu de temps avant l'heure annoncée du Troc'Plantes, ainsi si quelques habitants arrivent avec leurs végétaux à échanger, ils peuvent aider le groupe d'organisation à installer les tables et les chaises ainsi que son espace personnel comme il le souhaite (organisation, décoration...). Cet esprit participatif et convivial est à garder au moment du rangement !

Etape 2 : Accueil des participants

Dans le groupe d'organisation, certains voudront peut-être tenir un stand, aller voir les trouvailles des autres habitants. Il peut être intéressant qu'une ou deux personnes soient disponibles pour accueillir les habitants sur l'évènement, leur expliquer le concept et les encourager à participer (même s'ils n'ont pas de végétaux à échanger).

Etape 3 : Le Troc'Plantes

Au moment du Troc'Plantes, il n'y a aucun échange d'argent, seulement des échanges ou des dons entre participants. Il peut être intéressant d'avoir quelques « experts jardin » qui passent entre les stands pour donner quelques conseils. Les participants peuvent également se servir des ouvrages de jardinage ou de botanique lors de leur échange (par exemple, montrer à quoi ressemble la plante adulte, vérifier les périodes de floraison...).

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Bien étiqueter les plants et graines (au moins leur nom).

Penser à une solution de repli en cas de mauvais temps.

Anticiper ce que deviendront les plants ou graines non repris.

Penser à indiquer dans la Charte les plantes acceptées lors du Troc'. C'est par exemple l'occasion d'échanger sur la problématique des plantes invasives.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Chédigny, le 20 avril 2015. Près de 70 personnes ont participé.



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT – Audrey HENNEBERT
Fédération Familles Rurales 37 – Laura LINDE DOISEAU

info@grainecentre.org

RÉALISER DES BACS « INCROYABLES COMESTIBLES »

Objectifs : Partager des fruits et légumes bio et permettre à des personnes sans jardin de pouvoir jardiner. Sensibiliser à l'autonomie alimentaire. Permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public, autour d'une action d'intérêt collectif. Participer localement à une action d'envergure internationale.

Action mobilisatrice : 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation 🌍

Période, durée : lors des périodes de semis, en fonction des plantes choisies

Public : Tous les habitants du village

Lieu : Espaces publics, extérieur

Moyens matériels

- Pancartes explicatives (à imprimer)
- Bacs à installer dehors
- Terre, compost ou terreau et outils de jardinage

Description de l'action :

La démarche participative « Incredible Edible », nommée « Les Incroyables Comestibles » en France, est une action citoyenne planétaire de reconnexion des gens entre eux, en lien avec la terre nourricière. Elle a été lancée par deux mères de famille en 2008 à Todmorden, petite ville du nord de l'Angleterre. La démarche vise à créer un nouvel art de vivre en redynamisant les échanges locaux par le partage de fruits et légumes biologiques, cultivés par les habitants et offerts librement à tous.

● Préparation :

Trouver un lieu dans l'espace public où installer les incroyables comestibles et demander l'autorisation auprès de la mairie.

Imprimer les affiches « Incroyables Comestibles ».

Organiser un évènement de plantation des Incroyables Comestibles : trouver une date, déterminer le nombre de bacs qui seront installés, lister les plants ou graines disponibles et prévoir dans quels bacs ils seront installés.

Lister le matériel nécessaire et qui l'apporte : des bacs, de la terre (et une brouette pour la transporter), du terreau, les affiches « nourriture à partager » (Cf. image ci-après) mises sous pochettes plastiques pour les protéger des intempéries, un arrosoir, des gants, binettes ou autres outils de jardinage utiles.

Communiquer sur la date de l'installation des bacs pour convier les habitants à cet évènement.

● Mise en œuvre :

Le jour de l'évènement, expliquer la démarche aux nouvelles personnes.

Sur le lieu d'installation des bacs, préparer les bacs avec la terre et le terreau. Planter les graines ou les jeunes pousses puis arroser.

Ne pas oublier de mettre les affiches « nourriture à partager » pour expliquer au passant le principe des « Incroyables Comestibles ».

Pour une meilleure valorisation, penser à se prendre en photo avec quelques bacs transportables et les affiches « Incroyables Comestibles ». Diffuser cette photo sur internet (Cf. photo ci-après).

Quand les légumes ont poussé : récolter et recommencer l'année suivante. Veiller à entretenir les bacs (arroser régulièrement, remettre du terreau...)

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Pour les bacs, utiliser de préférence de la récupération plutôt que d'acheter du neuf.

Ne pas hésiter à recréer des événements autour des incroyables comestibles pour pérenniser la démarche.

Choisissez dans un premier temps des plantes faciles à cultiver et à croissance plutôt rapide, pour que les résultats soient rapidement visibles par tout le monde

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Chédigny (37), les bacs contiennent des légumes et des plantes aromatiques, ils ont été installés au centre du bourg.

Nombre de participants : 10 personnes le jour de l'installation.



Rédacteur(s) de la fiche : SEPANT – Audrey HENNEBERT

Fédération Familles Rurales 37 – Laura LINDE DOISEAU

info@grainecentre.org

ORGANISER UNE CONFÉRENCE

Objectif : Sensibiliser sur une thématique environnementale.

Action mobilisatrice : 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation pour l'environnement



Période, durée : Toute l'année, 1h30 à 3h

Public : Tous les habitants (adultes)

Lieu : Salle publique

Moyens matériels

- Salle pouvant recevoir du public
- Micro et son
- Si besoin : ordinateur, vidéoprojecteur et écran.

Description de l'action :

● Préparation :

Choix d'une thématique à aborder,

Recherche de partenaires (mairie...),

Recherche d'intervenants possibles et prise de contact,

Réservation d'une salle,

Validation des conférenciers et du programme de la conférence,

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication (affiches, flyers, sites internet, mailing, communiqué de presse, réseaux partenaires...).

● Mise en œuvre :

Installation de la salle (chaises, son et vidéo,...),

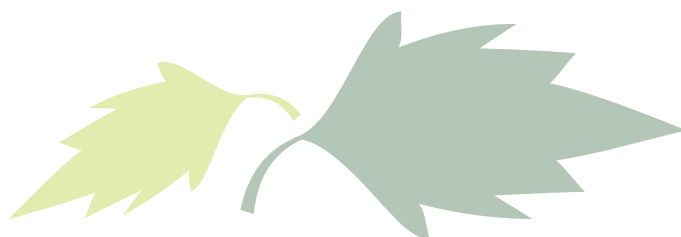
Accueil du ou des conférenciers et du public,

Présentation par un animateur (contexte de l'organisation de la conférence, conférencier et sujet du jour), suivi par la ou les interventions et d'un échange/débat avec le public.

Si possible, proposition d'un pot de convivialité pour clore la soirée avec des échanges plus informels.

Récupérer les coordonnées des participants, s'ils sont volontaires pour intégrer le groupe de travail ou participer à des actions.

Faire une évaluation de l'organisation de la conférence (points positifs et négatifs), dans une logique d'amélioration continue.



Le petit plus, détail auquel faire attention :

Proposer aux spectateurs un questionnaire ou une boîte à idées pour avoir leur avis sur la conférence et les thèmes qu'ils souhaiteraient aborder à l'avenir.

Proposer/exposer des documents sur le sujet de la conférence (brochures, expositions...).

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place à plusieurs reprises dans les communes de Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry (45), sur les thématiques suivantes : géothermie, eau, biodiversité, climat et énergies, habitat et matériaux biosourcés.

Nombre de participants : 40 environ pour chaque conférence.



Rédacteur(s) de la fiche : Loiret Nature Environnement – Pascal VERONNEAU

info@grainecentre.org

FABRIQUER UN HÔTEL À INSECTES

Objectif : Sensibiliser sur la biodiversité en fabriquant un hôtel, des abris ou gîtes à insectes.

Action mobilisatrice : 😊 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation et réalisation pour l'environnement



Période, durée : Peut être réalisé toute l'année

Durée nécessaire : 3h (en une ou plusieurs fois suivant le contexte et le public)

Public : Familles, tous les habitants du village, le groupe d'habitants, enfants (cadre scolaire ou non)

Lieu : Construction en intérieur ou extérieur, installation en extérieur

Moyens matériels

- Matériaux de récupération (pour les gîtes) : palettes, caisses de bouteilles de vin, briques creuses, fagots de tiges de plantes à moelle (sureau, ronce, framboisier...) et de tiges creuses (bambou, roseau, fenouil...), pots en terre, paille, planchettes de bois, mousse.
- Autres matériaux (pour la structure) : support en acier ou tasseau épais en bois pour planter et maintenir le refuge.
- Outils : perceuse, visseuse, scie à main et scie sauteuse, marteau, tournevis, sécateur, panier.

Description de l'action :

● Préparation :

- Recherche d'un site (demande d'accord préalable du propriétaire du site).
- Recherche d'un plan et de la liste des matériaux nécessaires.
- Récupération des matériaux nécessaires.

● Mise en œuvre :

- Introduction sur les insectes auxiliaires au jardin.
- Montage de la structure de l'hôtel.
- Confection des gîtes.
- Intégration des différents éléments.
- Pose de l'hôtel.
- Proposer que chacun reparte avec un petit refuge (fagot de bambou, refuge à pince-oreilles...).



Le petit plus, détail auquel faire attention :

Veillez à ce que chacun puisse participer à l'hôtel collectif. Les familles peuvent aller chercher les éléments dans les bois ou amener des éléments de leur jardin.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Mézières-lez-Cléry (45) en février 2015, à Marcilly en Gault (41) au printemps 2015.

Nombre de participants : 12 à 30



Rédacteur(s) de la fiche : Loiret Nature Environnement – Pascal VERONNEAU

Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

SEMER UNE JACHÈRE FLEURIE

Objectif : Mettre en place une jachère fleurie

Action mobilisatrice : 😊😊😊

Action pour l'environnement : sensibilisation et réalisation pour l'environnement



Période, durée : au début du printemps

Public : Famille, tous les habitants du village, le groupe d'habitants

Lieu : espaces verts publics, en extérieur

Moyens matériels

- Outils : râteaux, bêche, sceau, sable, graines, arrosoir, rouleau.
Repérez à un point d'eau en proximité !
- Fiche explicative sur le rôle des jachères ou prairies fleuries.

Description de l'action :

- Préparation :

Obtenir l'accord de la commune.

Identifier le lieu.

Préparer le sol.

Identifier les graines par rapport aux résultats attendus (esthétique, accueil de la biodiversité).

Préparer un panneau pour indiquer : pourquoi l'endroit est comme cela ? Ce qui a été fait ?

Qui a réalisé la jachère ? Quelles sont les plantes semées et pourquoi celles-ci ?

Préparer une fiche pour présenter le rôle des prairies fleuries.

Penser à associer les employés communaux, notamment pour la préparation de la parcelle.

Cela permet également de les impliquer et de les associer à la réussite de l'expérience.

- Mise en œuvre :

Présenter ce que l'on va faire et pourquoi le faire.

Ratisser/bêcher pour enlever les herbes indésirables et éviter la concurrence avec les graines semées.

Mélanger les graines avec du sable.

Semer, ratisser et tasser (au rouleau ou en marchant dessus).

Arroser le jour du semis puis régulièrement.

Distribuer des graines aux habitants pour qu'ils puissent reproduire l'expérience chez eux.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Anticiper l'arrosage régulier.

Préparer le terrain avec les habitants.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Marcilly-en-Gault (41) avec les familles du village.

Nombre de participants : 30



Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

Objectif : Sensibiliser le grand public

Action mobilisatrice : 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation



Période, durée : 3 mois à 1 an

Public : groupe d'habitants et enfants dans le cadre scolaire pour la conception. Tout le village pour la découverte du sentier

Lieu : espace public

Moyens matériels

- Poteaux, panneaux en bois, barre à mine, ciment

Description de l'action :

Cette action peut nécessiter l'accompagnement par un éducateur à l'environnement, un naturaliste et/ou un infographiste. Tout dépend des objectifs fixés par le groupe d'habitants.

● Préparation :

Identifier les objectifs du parcours, le public auquel il s'adresse, le ou les thèmes à valoriser, en travaillant avec les habitants sur leurs envies et les richesses de leur commune.

Réaliser plusieurs passages sur la commune pour identifier les éléments à valoriser sur chaque point et définir la longueur du parcours.

Pour chaque point : définir le sujet, les illustrations, le texte. Cela peut faire l'objet d'une ou plusieurs réunions avec les habitants.

● Mise en œuvre :

Réaliser les panneaux sous format informatique (le logiciel PowerPoint peut être un outil simple à la portée de tous, mais un infographiste pourra aller plus loin avec ses propres logiciels).

Editer les panneaux soit sur des supports rigides via des agences spécialisées, soit sur un support papier que l'on plastifie.

Mettre en place les supports et panneaux sur le site.

Inaugurer le site avec les habitants, élus, partenaires.



Le petit plus, détail auquel faire attention :

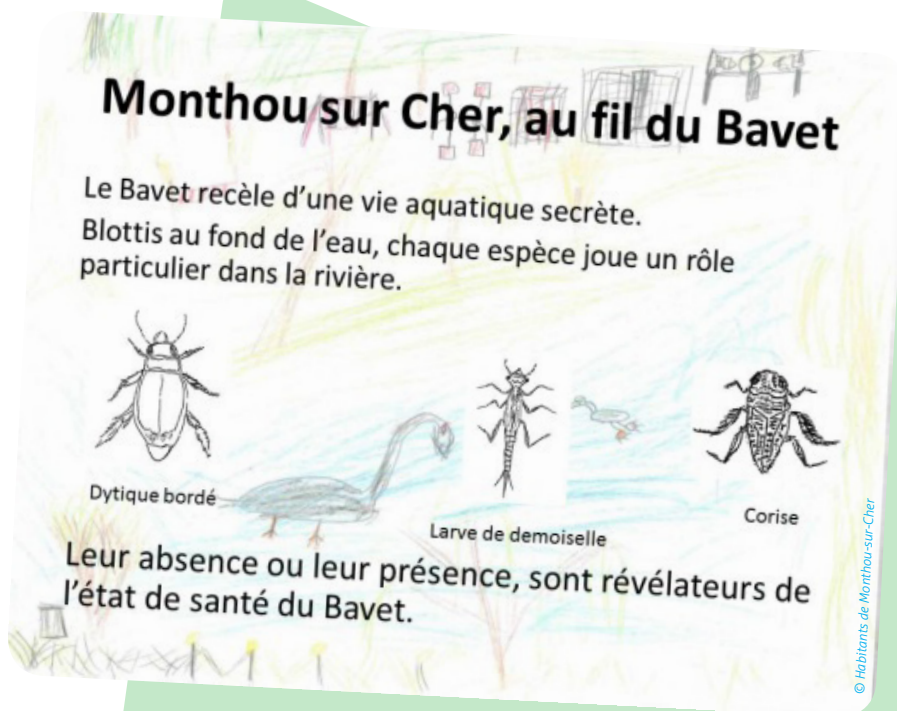
Penser à associer l'école du village pour la définition du parcours et leur proposer de réaliser des dessins, aquarelles..., pour enrichir les panneaux.

Il est important de proposer aux classes des sorties sur site pour découvrir les thèmes qui seront mis en valeur sur ce sentier et ainsi nourrir leurs travaux.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Monthou-sur-Cher (41) pour sensibiliser les autres habitants du village, en lien avec un projet touristique plus global sur le territoire.

Nombre de participants : 8 pour la création du sentier



Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

Réaliser un inventaire IBGN*

Objectif : Réaliser un inventaire biotique de la rivière, pour permettre aux habitants d'approfondir leurs connaissances des espèces présentes dans ce milieu et ainsi se rendre compte de la qualité de son eau.

Action mobilisatrice : 😊

Action pour l'environnement : sensibilisation 🌍

Période, durée : Printemps ou été

Public : groupe d'habitants

Lieu : cours d'eau pour lesquels la profondeur n'excède pas un mètre et où la vitesse du courant n'est pas excessive

Moyens matériels

- Filet « surber », boîte-loupe, bottes,
- Tableau de notation IBGN, clé de détermination de la macrofaune des rivières.

Description de l'action :

Cette action peut nécessiter l'accompagnement par un éducateur à l'environnement et/ou un naturaliste, pour aider les habitants dans la phase d'inventaire.

● Préparation :

Identifier les stations (lieu de prélèvement). Le choix de l'emplacement se fait en fonction de l'objectif de l'étude :

- pour évaluer la qualité générale d'un milieu, on choisit une station « représentative » du segment du cours d'eau étudié
- pour évaluer l'impact d'un rejet polluant, on choisit 2 stations (amont et aval) encadrant ce rejet.

Effectuer une recherche pour connaître les anciens résultats d'IBGN* réalisés sur le cours d'eau. Suivant le lieu, demander l'autorisation au propriétaire pour accéder au cours d'eau.

● Mise en œuvre :

Le « surber » (sorte de filet avec un cadre rigide) est placé sur le fond du lit, l'ouverture du filet face au courant.

Le substrat est alors gratté sur quelques centimètres à la main, le courant entraînant les organismes dans le filet.

On effectue 8 prélèvements par station, en recherchant une représentativité maximale, par échantillonnage de tous les micro-habitats présents. Ceux-ci sont caractérisés par un couple substrat-vitesse.

** Indice Biologique Global Normalisé : il s'agit d'une technique de prélèvement et d'analyse des populations de macro-invertébrés aquatiques présentes dans un cours d'eau. Cela permet de déterminer si ce cours d'eau est en bon état biologique.*

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Réaliser des analyses physico-chimiques complémentaires.

Communiquer sur les résultats obtenus.

Retour d'expérience :

Cette action a été mise en place dans la commune de Monthou-sur-Cher (41) pour réaliser un diagnostic. En complément de l'inventaire IBGN, des relevés floristiques, des analyses du taux de nitrates et des observations du cours d'eau (sédimentation, courants, oxygénation...) ont été réalisés. Les résultats obtenus sont cohérents avec ceux que l'ONEMA a obtenus il y a quelques années.

Nombre de participants : 4



Rédacteur(s) de la fiche : Sologne Nature Environnement – Alexandre ROUBALAY

info@grainecentre.org

POINTS DE REPÈRE POUR ANIMER UNE RÉUNION

Quelques conseils de base pour préparer une réunion

● Avant :

- Préparer l'ordre du jour et les éléments de contenu.
- Prévoir et envoyer, en amont de la rencontre, une convocation faisant apparaître clairement les objectifs, le lieu et l'heure de début et de fin de la réunion.
- Aménager l'espace : cela influence non seulement les rapports entre les individus, mais aussi leur état d'esprit. Mieux vaut privilégier des espaces clairs, confortables, sans bruit et résonance. Les tables peuvent être agencées en « U » ou en « carré » pour favoriser les échanges.

● Pendant :

- Rappeler l'objectif de la réunion, les résultats attendus à l'issue de celle-ci, ainsi que l'ordre du jour pour les atteindre. Cela peut être fait de façon informelle, l'objectif étant de se rappeler collectivement l'objet de la rencontre.
- Rappeler les règles de la conduite de réunion (ex : partage du temps de parole et écoute).
- Définir la durée maximum du temps de réunion (ne pas dépasser 2 heures de réunion).
- Proposer aux participants de se présenter (ex : faire un tour de table ou proposer aux participants de se positionner sur la carte du village).
- Partager les responsabilités : prise de notes et vigilance pour le temps.
- En fin de réunion : rappeler l'objectif de la réunion, où nous en sommes et les perspectives (ex : prochaine date de rencontre, répartition de missions éventuelles, prochains objectifs...).

● Après :

- Rédiger un compte-rendu et le diffuser auprès des personnes présentes ainsi qu'auprès des personnes concernées par la réunion et qui n'auraient pu y assister.

Les fonctions de l'animateur pendant la réunion

- Favoriser la participation de tous en donnant la parole à chacun, en écoutant et en étant garant du respect des temps de parole.
- Sécuriser chaque personne, par une attitude bienveillante, en étant garant de cette même bienveillance du groupe à son égard et en reformulant si besoin son intervention.
- Gérer le temps (horaires, pauses éventuelles...).
- Garantir l'atteinte de l'objectif visé.
- Légitimer l'importance des ressentis : chaque information, chaque décision peut créer en nous des « émotions », des sentiments. Ceux-ci sont légitimes et doivent être respectés.

Les temps de réunion peuvent avoir des buts et formes différents

● Des réunions qui suscitent la discussion :

Objectif de ces réunions : provoquer les échanges, susciter le débat, organiser les discussions autour d'une problématique ou d'un thème collectif.

- Organiser un tour de table pour que chacun puisse donner ses arguments.
- Reformuler pour s'assurer d'avoir compris les propositions des participants et pour veiller à ce que chacun se comprenne.
- Organiser le travail en petits groupes pour que chacun puisse s'exprimer. Une taille de groupe trop importante peut mettre mal à l'aise certains participants pour prendre la parole. Il semble donc nécessaire de diviser le groupe pour faciliter la parole de chacun. Des groupes de 5 personnes semblent adaptés.
- Faire la synthèse des points de vue.

Des méthodes spécifiques (Word café, débat mouvant, brainstorming, Boule de neige...) peuvent également être mobilisées pour favoriser les échanges et discussions (*Cf. boîte à outils P57*).

● Des réunions de prise de décisions :

Objectif de ces réunions : prendre une décision ensemble.

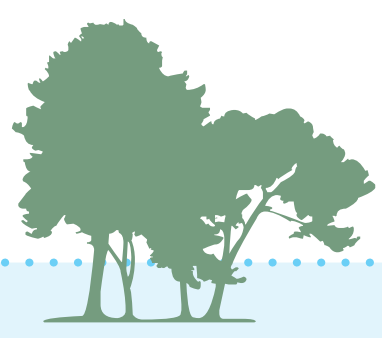
On ne peut pas tout décider tous ensemble mais il est important d'associer les personnes concernées à la prise de décision. Cette prise de décision peut porter sur : le choix du thème, la hiérarchisation des actions...

- Vérifier qui est concerné directement par la décision.
- Donner les modalités de prise de décisions : vote, consensus.
- Formuler les étapes qui vont suivre pour arriver à la prise de décision.
- Donner les informations nécessaires à la prise de décision.
- Collecter des éléments qui plaident en faveur et en défaveur de chaque hypothèse indépendamment du fait qu'elle soit retenue ou non.
- Faire la synthèse des points de vue et proposer des éléments qui permettent de rapprocher les points de vue opposés pour réduire les écarts.
- Passer à la prise de décision en fonction des modalités définies au préalable et en prenant en considération les compromis éventuels discutés.
- Reformuler la décision prise pour s'assurer de sa compréhension commune et l'écrire.
- Si la décision n'est pas prise, définir « où », « quand » et « par qui » elle sera à nouveau abordée.

Le petit plus, détail auquel faire attention :

Animer à 2 personnes pour être plus à l'aise, plus à l'écoute et plus dynamique.





La RECHERCHE DU CONSENSUS

Elle suppose :

- Une recherche de décision sans perdants, ni gagnants.
- Un travail de rapprochement de points de vue pour diminuer les résistances.
- Un souci constant de cohésion du groupe.
- Un souci d'efficacité dans le long terme : des décisions qui ne doivent pas être remises en cause par un retournement de tendances.

Un processus :

- Une phase d'analyse
- Une délibération
- Un arbitrage

Du temps :

La recherche du consensus peut paraître chronophage. Compte tenu des résultats attendus immédiats et durables de cette phase, elle s'avère généralement aussi efficace qu'un vote qui peut se révéler clivant.

Pour sa mise en œuvre, il s'agit de veiller à ce que chaque personne qui, a priori, n'adhère pas à l'un des objectifs puisse obtenir toutes garanties que le résultat ne va pas le léser dans ses intérêts.

Différents niveaux de consensus :

- Tout le monde est d'accord.
- Des personnes ne sont pas d'accord et on recherche alors un compromis pragmatique en réduisant les écarts, en donnant des garanties.

La pratique du consensus consiste à rechercher des décisions unanimes, non uniformes : nous pouvons être d'accord d'être en désaccord, de ne pas tous faire pareil. Ce qui compte, c'est la cohésion du groupe, tant qu'elle est préservée, il peut y avoir des divergences d'opinions, d'actions. La cohésion du groupe est menacée dès que des personnes ne peuvent plus y rester à cause de leurs désaccords. Cela nécessite alors de retravailler sur les finalités du groupe.

Pour une prise de décision vers un consensus, différentes méthodes d'animation peuvent être mobilisées (ex : débat en étoile) (Cf. Boîte à outils P57).

AUTRES RESSOURCES

- Accompagnement des démarches de développement durable des collectivités - les pratiques des associations

Par l'Ifrée, Les Livrets de l'Ifrée N°3, 127 pages

<http://www.ifree.asso.fr/images/publications/livrets/pdf/livret-ifree-n3.pdf>

- Education à l'environnement dans les communes

Par Symbioses, Bulletin N°95, 24 pages

<http://www.symbioses.be/pdf/95/Sy-95.pdf>

- Education Populaire : Manuel de techniques participatives

Par Quinoa ASBL, 151 pages

http://www.quinoa.be/wp-content/uploads/2012/06/EP_low.pdf

- L'empowerment, une pratique émancipatrice

Par M.-H. Bacqué et C. Biewener, Editions La découverte, 160 pages

ISBN : 9782707167330

- Méthodes participatives : un guide pour l'utilisateur

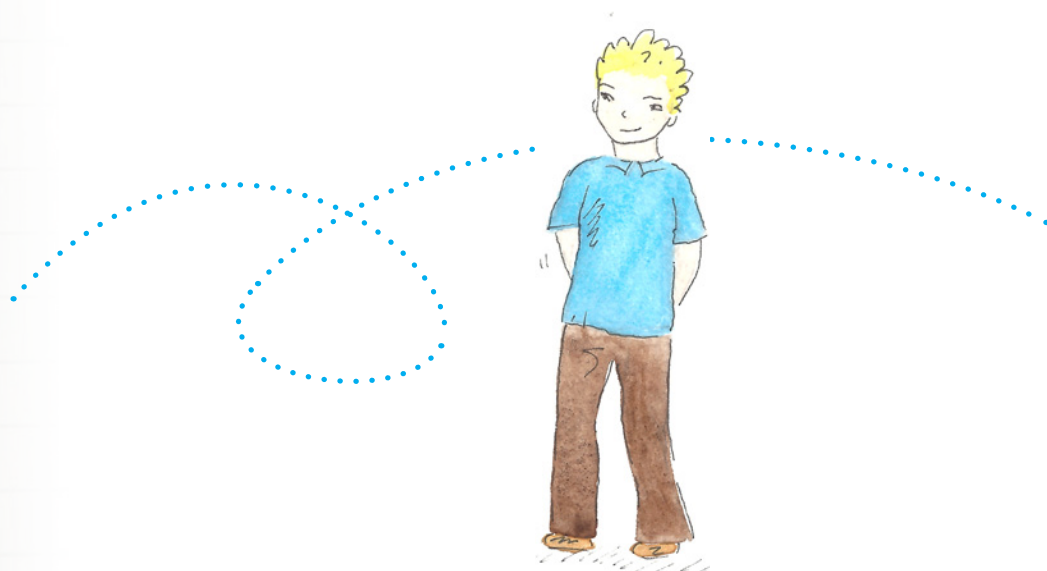
Par la Fondation Roi Baudouin, 201 pages

http://www.archipelkbs.org/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf

- La participation des habitants : 3 pistes pour rénover la politique de la ville

Par le Centre d'Analyse Stratégique, 12 pages

<http://archives.strategie.gouv.fr/cas/content/la-participation-des-habitants-trois-pistes-pour-renover-la-politique-de-la-ville-note-danal.html>





Domaine de Villemorant – 41210 Neung-sur-Beuvron
Tél : 02 54 94 62 80 / info@grainecentre.org – www.grainecentre.org



Directrice de publication

Marine GOUAUX (GRAINE Centre)



Coordination du projet

Coralie DARGOUGE (GRAINE Centre)



Auteurs

Coralie DARGOUGE (GRAINE Centre), Marine GOUAUX (GRAINE Centre), Audrey HENNEBERT (SEPANT), Laura LINDE DOISEAU (Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire), Annie MANDION (GRAINE Centre), Alexandre ROUBALAY (Sologne Nature Environnement), Francis THUBE (Ifrée) et Pascal VERONNEAU (Loiret Nature Environnement).



Relecteurs

Sophie BENMZOUZ, Stéphanie FORTIN (Ifrée), Christophe JEUVREY et Caroline LEMENICIER (Sologne Nature Environnement).



Avec la participation de :

Les habitants de Chédigny, Marcilly-en-Gault, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry, Monthou-sur-Cher et Sainte-Catherine-de-Fierbois, Françoise L., Eric SAMSON (GRAINE Centre).



Photos

Nicolas BICHET, Christian BOURDEL, Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire, GRAINE Centre, Groupe d'habitants « Incroyables Chédignois », Loiret Nature Environnement, SEPANT, Sologne Nature Environnement.



Dessins

Sylvia BOUDARD



Mise en page / Conception

Chantal DEFERT (Graphiste 02 38 86 95 47)

